20e année -- Le no 10 ct.

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE
Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :

	Mardi	Vendredi
Valais le mm.	10 ct.	10 ct.
Suisse „	13 ct.	18 ct.
Etranger „	14 ct.	20 ct.
Réclames Valais	22 ct.	22 ct.
Réclames Suisse	28 ct.	40 ct.
Mortuaires „	20 ct.	20 ct.

Chèques postaux IIc 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Vendredi 8 juillet 1949 No 27

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE
1 fois par semaine
Vendredi . . Fr. 4.—
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 7.30
Bulletin officiel 7.—

Le Vendredi :
Edition spéciale

Chèques postaux IIc 52

ÉDITION DU VENDREDI

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE **sont assurés contre les accidents** auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. **1000.-** en cas de décès, Fr. **1000.-** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.-** en cas d'invalidité partielle et permanente

Poussière et tuberculose

En printemps dernier, le peuple suisse a repoussé à une forte majorité la loi contre la tuberculose. Nul n'aura attaché à ce verdict un sens qu'il n'a pas.

Les électeurs ont voté contre une loi mal faite, non pas contre le principe de la lutte antituberculeuse. Nous avons mené campagne contre le projet, ce qui ne nous empêche pas de demander que la lutte contre la maladie s'intensifie, mais qu'elle se cantonne dans le cadre de la législation actuelle, avec les moyens financiers dont on a disposé jusqu'ici et avec d'autres si ceux-là ne suffisent pas.

Car on est loin d'avoir épuisé toutes les possibilités d'action.

La devise des ligues comprend deux points, dont le premier est plus important que le second : prévenir, partout où cela est faisable, puis, guérir quand il le faut... et quand on peut.

En Valais, a-t-on fait le maximum d'efforts pour la lutte préventive ? En particulier, la population est-elle suffisamment éclairée sur les causes de la maladie, sur les moyens de s'en préserver, sur ses dangers ?

Connaît-on bien toutes les règles d'hygiène ? et s'efforce-t-on de les appliquer strictement chez soi, dans les établissements publics, partout ?

Les autorités elles-mêmes, font-elles tout leur devoir, à ce sujet ? Il est bien permis d'en douter.

N'allons pas au fond de la question ; bornons-nous à des constatations sommaires. Qu'en est-il de la propreté de nos villages ? En automne et en printemps, comme aussi à chaque jour de pluie, on patauge dans une boue infecte. Les fumassières et les fosses d'aisance ne sont pas étanches, et le purin s'écoule sur la chaussée. Le « tout à l'égout » n'existe pas, les canalisations publiques faisant défaut.

Aussi les mouches pullulent et se développent dans un milieu si favorable. Elles grouillent dans les chambres, dans les cuisines, partout, tourmentant hommes et bêtes et apportant, attachés à leurs pattes, microbes et saleté, souillant les aliments, contaminant tout ce qu'elles touchent.

Une aspersion répétée, au gésarol, des fumassières, des écuries, des cuisines permettrait pourtant de venir à bout de cette engeance et de soulager tout le monde.

Par les beaux jours d'été, la boue des chemins et des routes s'est transformée en une épaisse couche de poussière que soulève et emporte le moindre vent et le passage de tout véhicule.

Ah ! cette poussière, quel fléau !

Et les autorités responsables, en particulier les organes du Département des travaux publics, ne font rien contre elle. Bien loin de là ! En certains endroits du moins ils la favorisent.

En effet, chaque année, en automne ou en printemps, les cantonniers préposés à l'entretien de la route la chargent d'une couche de terre au lieu de gravier. C'est combien plus commode et moins coûteux !

Au moment où j'écris ces lignes, une auto monte à vive allure sur une fort belle route de montagne. Deux chars de foin viennent lentement dans la même direction. Dépassement. Pendant deux minutes, je n'aperçois plus du tout les deux attelages.

Disparus, volatilisés, renversés, broyés par l'auto ?

Que non pas ; tout simplement enveloppés dans cette poussière épaisse qui les masque à ma vue et que l'auto laisse dans son sillage.

La colonne de poussière s'élève ainsi, dense, à 50 mètres de hauteur, avant d'entrer dans les maisons du village où elle se dépose sur les meubles et sur les aliments malgré des fenêtres hermétiquement closes aux plus beaux jours de l'été.

Et les gens et les bêtes, à journées faites, respirent tout cela qui flotte en suspension dans l'air.

Nous prétendons que la santé de ces gens est plus compromise que celle des mineurs exposés à la silicose. Analysez les deux poussières et vous verrez laquelle sera plus dangereuse : celle de la mine ou celle de la route ? Car celle-ci contient, en plus de la silice, des microbes et toutes les saletés imaginables.

Or, tandis que l'on a pris des mesures contre la silicose, qui compromet la santé de quelques ouvriers, on ne fait rien, à la campagne du moins, pour lutter contre une poussière autrement dangereuse et qui risque d'infecter toute une population.

Il serait pourtant facile, sinon de supprimer, du moins d'atténuer ce fléau, et il en coûterait si peu. Dans tous les cas, c'est là une question d'hygiène à laquelle les autorités n'ont pas le droit de rester indifférentes.

Quand, avec les moyens actuellement à leur disposition, les pouvoirs publics auront fait un effort sincère pour lutter contre la tuberculose, ils pourront demander au peuple de leur accorder de nouveaux crédits, et lui proposer une législation plus poussée sur la matière.

A ce moment-là nous leur accorderons tout notre appui. Mais il y a encore tant à faire avec les moyens à disposition...

CL...n.

SUISSE

Cigarettes, « Stumpen » et tabac.

Le rapport de la Fédération suisse du tabac pour l'exercice 1948 déclare que l'industrie des cigarettes a travaillé l'année dernière à plein rendement. La fabrication a augmenté, une fois encore, d'environ 600 millions de pièces, dont une bonne partie ont été exposées en Italie. Cette augmentation concerne principalement les variétés anglo-américaines et les cigarettes Maryland. Dans l'industrie des cigares et des « Stumpen », les stocks importants que le commerce possède ont entravé la vente, si bien qu'il a fallu restreindre la production.

AGENCEMENTS
Restaurants - Cafés - Magasins - Bureaux
Projets et devis
René Iten, Martigny Tél. (026) 6 11 48

L'homme de goût...
s'habille chez
P.M. Giroud, Confection
successeur d'Ulysse, Martigny-Ville

Underwood portative

Votre machine
50 ans d'expérience
50 ans de représentation en Suisse
25 ans de représentation en Valais

Démonstrations et essais

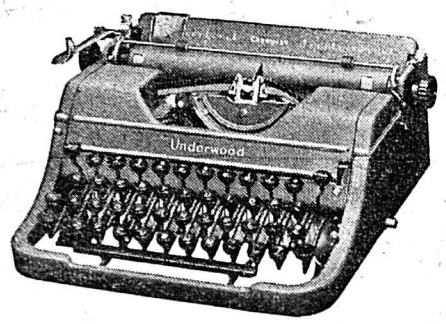

Agence Underwood S. A. Marius Trosselli et ses fils

LAUSANNE : Petit-Chêne 26, tél. (021) 2 70 17
SION : Hallenbarter & Cie, » (027) 2 10 63
MARTIGNY : Papeterie Gaillard, » (026) 6 11 59

ÉCHOS ET NOUVELLES

Une famille de Milan mange... un oncle d'Amérique

(Allpress.) — A Milan, une honorable famille vient d'être victime d'une mésaventure peu ordinaire, qui lui attira — bien paradoxalement — les foudres de la maréchaussée ! La famille Chianti bénéficiait, depuis la libération, de l'apport non négligeable de colis américains ; un oncle installé aux Etats-Unis avait la fibre sentimentale, et ne manquait pas de songer à intervalles réguliers, à la misère de ses parents européens.

Tout le monde était heureux, les uns de faire la charité, les autres d'en bénéficier, lorsque l'oncle vint à mourir. Les neveux n'eurent pas le temps de se lamenter, car la nouvelle ne leur parvint pas immédiatement.

A New-York, les fils du défunt avaient en effet aussitôt fait ouvrir le testament, et découvert par la même occasion que leur père avait parmi ses dernières volontés, exprimé le désir d'être enterré au pays de ses ancêtres...

L'embarras à New-York des fils du défunt n'était pas mince : D'une part, ils entendaient respecter ce souhait ultime, d'autre part, ils réfléchissaient notamment avec tristesse aux frais que ce « voyage » occasionnerait !

A force de réfléchir, ils entrevirent tout de même une solution susceptible d'arranger les choses : ils feraient incinérer le défunt, et n'auraient plus qu'à l'expédier en Italie, comme « colis familial »... Ainsi dit, ainsi fait ! Les cendres furent soigneusement placées dans une boîte de conserve, mêlées à d'autres boîtes de conserve, pour mieux passer inaperçues ; une lettre partait en même temps à destination des neveux italiens, leur expliquant quelles étaient les dernières volontés de l'oncle bien-aimé.

Malheureusement, la lettre prit un retard anormal au cours de la traversée, de sorte que les neveux se trouvèrent fort intrigués en découvrant parmi les boîtes habituelles, une autre boîte contenant une sorte de poudre grisâtre, dont ils n'arrivèrent pas à déterminer la nature. Mais leur confiance était telle en la maîtrise américaine concernant les produits déshydratés... qu'ils cherchèrent tout simplement quelle pouvait être l'utilisation de cette fameuse poudre grise.

Une étrange poudre à potage

Après bien des hésitations, le conseil de famille décida qu'il s'agissait de poudre à potage, et qu'il convenait de l'utiliser sans plus tarder. L'histoire ne dit pas quel goût les convives trouvèrent au potage... mais elle précise l'épouvantable mimique qu'ils firent le lendemain, en recevant la lettre explicative !

D'autres que des méridionaux auraient certainement gardé le secret et enterré des cendres quelconques à la place de celles de l'oncle d'Amérique, mais eux ne surent pas garder leur détresse au plus profond de leur cœur. Les voisins, prévenus en confidence, ne manquèrent pas de l'aller confier incontinent à leurs proches... La nouvelle gagna comme une traînée de poudre, et aux dernières nouvelles, la police enquête ! Ce qui est bien un comble ! Il paraît qu'on n'a pas le droit de passer les « cendres » en contrebande, et que la famille Chianti risque de payer cher son optage à l'oncle d'Amérique...

SUR LE VIF...

« Cein que viré le frai »

Dzozé-Gros était un petit vieux qui aimait le bon temps.

Mon grand-père dirait de lui qu'il avait — comme le compère Rémus — les côtes en long...

Et vous savez, avec les côtes en long il est fort difficile de se baisser. Elles s'enfoncent en haut et en bas des flancs. Une vieille dame dirait : « A la manière des anciens corsets ! »

Tinte-à-Dian, lui, aurait observé que si l'on porte des côtes de « cavagne » (hotte), il est impossible de plier l'échine...

Notre Dzozé-Gros, d'origine évouettande, excellait à confectionner des balais de « bois blanc » et de bouleau.

A dire vrai, il se méfiait un peu de ces derniers et il disait que pour ce qui le concernait c'était un comble d'être obligé de couper les branches de bouleau (boulot !).

Dzozé-Gros adorait l'eau-de-vie. Quand il rendait visite aux alambics de mon aïeul, il demandait un déci de marc en attendant deux autres décis...

On ne lui servait pas de verre. Il élevait le petit flacon et le vidait d'un trait dans sa bouche entourée de barbe grise et sale.

Mais, j'en viens au titre de ce billet. Notre amateur de « goutte » portait — été comme hiver — un paletot de gros drap. Ce veston, toujours le même, était râpé comme le cou de la chèvre à Marabout.

— Tu as trop chaud, lui dit-on un jour d'été où Dzozé-Gros s'en allait quérir les rameaux nécessaires à ses balais.

— Tsau ? Pâ tan que cein ! Cein que viré le frai, vire assebin le tsau !

Autrement dit : « Chaud ? Pas tant que ça ! Ce qui détourne le froid détourne aussi le chaud ! »

Voilà, amis lecteurs, une excellente recette pour ce temps de Canicules anticipées.

Peut-être Dzozé-Gros avait-il raison. Les Arabes ne revêtent-ils pas toute l'année le lourd burnous de laine avec capuchon ? Freddy.

Une curieuse opération

Les « Izvestia » rapportent une curieuse intervention chirurgicale à laquelle on vient de procéder à l'hôpital de Kiev.

Un soldat qui, en 1943, avait été blessé d'un coup de feu dans les combats près de Mélitopol, et qui s'était rétabli par la suite, se plaignait de violentes douleurs dans la région du cœur. Une radiographie fit voir que dans le voisinage immédiat du cœur se trouvait un projectile non explosé. Malgré le danger de provoquer l'explosion, le professeur Genkine entreprit l'opération et réussit à extraire le projectile. Il s'agit d'une balle de fort calibre de 9 cm. de longueur. Le soldat est en voie de convalescence.

Le cœur de l'homme est plein d'oubli,
C'est une eau qui remue et ne garde aucun pli.

Gaz et électricité

Vers une étatisation de notre politique de l'énergie ?

Le problème est d'importance. Il mérite attention et intérêt de la part de chacun. On sait ce que le peuple suisse pense de certaines grandes idées qui conduisent en droite ligne vers une étatisation toujours plus évidente. Nous avons connu le projet de loi Bircher, en médecine, nous avons connu d'autres exemples de cette nature en d'autres domaines. Allons-nous connaître une centralisation de plus, sur le plan fédéral, sous le couvert d'une « entente » entre le gaz et l'électricité, pour parvenir à une « solution » du problème qui est agité désormais ?

C'est la question qu'il est permis de poser.

On voudrait, dans certains milieux, donner une compétence toujours plus étendue à une certaine commission fédérale dite de l'énergie, placée sous le haut patronage du département fédéral des postes et des chemins de fer, cette commission devant faire le bonheur de l'ensemble du peuple en ordonnant des mesures susceptibles d'arriver à une coordination de nos moyens dits de l'énergie. On ne voit assurément pas pourquoi une véritable coordination ne pourrait pas se faire mieux, et de façon rationnelle, avec la collaboration directe des communes intéressées, d'autant mieux que les services du gaz et de l'électricité ne sont pas la propriété de la Confédération, mais bien celle, en grande majorité, des communes elles-mêmes !

Certains problèmes de l'énergie qui se posent à Lugano ou à Zurich, peuvent parfaitement ne pas être les mêmes dans le Jura bernois, à Genève ou en terre vaudoise, sans omettre le canton de Neuchâtel et celui du Valais. C'est en partant à la base même du problème, soit de l'échelon communal — où se trouvent les intéressés directs, les **consommateurs** —, qu'il sera possible, par régions, d'arriver à cette coordination de nos moyens d'énergie, entente désirée par chacun, et en effet obligatoire.

C'est pourquoi nous préférerions infiniment, en lieu et place de futures ordonnances fédérales, bénéficier des travaux ébauchés tout d'abord dans le cadre de l'Union des villes suisses et de l'association qui les réunit, dans les régions intéressées, travaux qui seraient l'œuvre des communes compétentes, qui connaissent les besoins des consommateurs, les nécessités économiques locales ou régionales. Il ne faut pas oublier non plus les exploitants eux-mêmes. Il ne faut pas oublier non plus enfin les représentants des autres énergies, le bois, le mazout, le charbon, etc., qui doivent certes également avoir leur mot à dire, et qui ne siègent pas dans la « commission fédérale ». Pourquoi ?

Il serait non moins sage, pour parvenir à une réelle et sérieuse « coordination », de délaisser la tactique qui veut que l'on impose sans autre dans les constructions nouvelles tel moyen au détriment de tel autre, sans se préoccuper des avis ou des vœux des futurs bénéficiaires !

Nous ne pensons pas qu'un bailli fédéral de l'énergie ferait notre bonheur à la tête de notre électricité et de notre gaz... N.

— Bon père, bon époux, lit-on sur les épitaphes, disait Alexandre Dumas. C'est décidément au cimetière que l'on trouve les meilleurs ménages...

Pour être bien servi
On achète chez **VAIROLI**
Vêtements sur mesure
Confection - Chemiserie
De la qualité, de la qualité, encore de la qualité...
Avenue de Martigny-Bourg
Téléphone 6 12 48

Agriculteurs !
Pour vos travaux de jardinage, nettoyage des prés et des forêts, pour les foins, achetez le **RATEAU « IDEAL »** spécialement construit en acier léger et résistant. — **Un essai vous convaincra !**
Demandez-le à votre fournisseur ou à son fabricant
Laurent NINGHETTO - Martigny-Bourg

LES SPORTS EN VALAIS et ailleurs...

CYCLISME

Le Tour de France

Avant de passer une journée de « dolce farniente » bien méritée à Sables d'Olonne, les « géants » de la route ont affronté mardi les 305 km. de l'étape St-Malo-Les Sables.

Malgré la chaleur, l'allure a été remarquable. Une échappée initiale due aux Belges fut brisée dans l'œuf et le peloton roula très rapidement et compact jusqu'à l'arrivée où le Sud-Est Deledda remporta la victoire devant le Belge Ockers et Kubler lequel battit au sprint un groupe de 50 coureurs, dont Bartali, Robic, Marinelli, Aeschlimann, etc.

L'étape fut, par contre, fatale aux deux Suisses Hutmacher et Stettler qui abandonnèrent, étant véritablement arrivés au « bout du rouleau ».

Le classement de l'étape : 1. Deledda, France, 8 h., 39' 07" ; 2. Ockers, Belgique, 8 h. 39' 20" ; 3. **Kubler,** Suisse, 8 h. 39' 32" ; etc.

Les autres Suisses : 59. R. Aeschlimann ; 66. G. Weilenmann.

Kubler va-t-il détrôner Marinelli ?

C'est certainement la question qu'ont dû se poser anxieusement hier soir jeudi les journalistes français du Tour à l'issue de l'étape contre la montre Les Sables-La Rochelle. Eux qui ne voyaient bientôt plus que par les yeux de leur idole Marinelli, jusqu'à qualifier d'hystérique un Kubler ou de pantin désarticulé un Coppi, ont probablement revisé leurs jugements à l'emporte-pièce.

Le pantin, comme l'hystérique, se sont fait fort de prouver que l'Invincible, avec un grand « i », n'était pas encore de leur taille. Coppi leur en a mis à tous plein la vue hier en remportant l'étape contre la montre à la moyenne de près de 40 km.-heure !

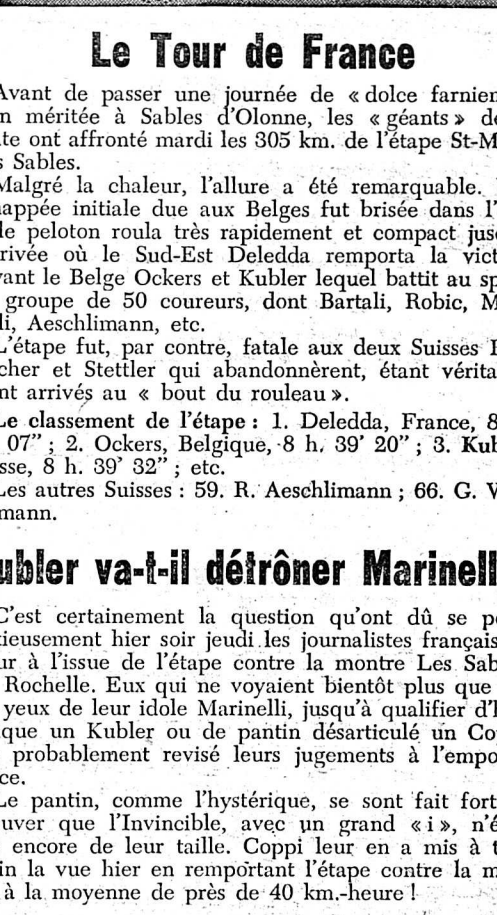

Ferdy Kubler, un des grands favoris de ce Tour 49, vainqueur d'une étape et 2e au classement général

Kubler n'a pas été loin d'égaler Fausto et s'est classé brillamment 2e, à 1 min. 32 sec. du « campionissimo ». Comme le Belge van Steenenberghen et les Italiens de Santi, Pasquini, Bartali, Ausenda et Corrieri se classèrent aux places suivantes, la journée se solda par la défaite totale des Français. Marinelli, 23e, perdit plus de 6 minutes dans l'aventure et se trouve à portée directe de Kubler, lequel a éliminé Magni du 2e rang au classement général.

Nous faisons confiance à notre champion qui a le mérite de lutter seul contre les formidables coalitions du Tour. On peut bien penser que tous ses adversaires l'auront désormais à l'œil. Kubler, drivé à la perfection par son directeur Martin, n'a pas fini de leur en faire voir de toutes les couleurs ! Evidemment, touchons du bois, car un accident est vite arrivé... Dt.

Le classement de l'étape Les Sables-La Rochelle, 92 kilomètres, est le suivant :

1. Coppi, Italie, 2 h. 18' 10" ; 2. Kubler, Suisse, 2 h. 19' 42" ; 3. van Steenenberghen, Belgique, 2 h. 20' 57" ; 4. De Santi, Italie, 2 h. 21' 28" ; 5. Pasquini, Italie, 2 h. 22' 41" ; 7. Ausenda, Italie, 2 h. 23' ; 8. Corrieri, Italie, 2 h. 23' 05" ; 9. Dussault, France, 2 h. 23' 24" ; 23. Marinelli (maillot jaune) 2 h. 25' 49", etc. — Les autres Suisses : 63. G. Aeschlimann, 2 h. 29' 52" ; 79. R. Aeschlimann 2 h. 32' 10" ; 81. G. Weilenmann, 2 h. 33' 47".

Le classement général :

1. Marinelli, 44 h. 47' 40" ; 2. Kubler, 44 h. 56' 12" ; 3. Magni, 45 h. 05' 07" ; 4. Dupont, 45 h. 05' 16" ; 5. Tacca, 45 h. 05' 30" ; 6. Bartali, 45 h. 08' 01" ; 7. Ockers, 45 h. 08' 10" ; 8. Cogan, 45 h. 10' 46" ; 9. Camellini, 45 h. 13' 32" ; 10. Teissère, 45 h. 14' 05" ; 11. Lambrecht, 45 h. 15' ; 12. Goldschmidt, 45 h. 15' 18" ; 13. Caput, 45 h. 15' 38" ; 14. Coppi, 45 h. 15' 43" ; 15. Lapébie, 45 h. 16' 20" ; 16. Sciardis, 4 h. 16' 23" ; 17. Goasmat, 4 h. 16' 35" ; 18. Robic, 45 h. 17' 8" ; 19. Fachleitner, 45 h. 17' 18" ; 20. Gauthier, 45 h. 20' 27". Les autres Suisses : 54. Georges Aeschlimann, 45 h. 46' 49" ; 67. G. Weilenmann, 46 h. 04' ; 86. Roger Aeschlimann, 46 h. 57' 06".

Les à-côtés du Tour...

Lors du passage de la ligne franco-belge, un peloton d'une dizaine d'hommes franchit la barrière tricolore de Baisieux-Route, en avance de quelques minutes sur le gros du peloton du Tour de France. Maillots polychromes, dossards numérotés, ils passent à toute vitesse et les douaniers les acclament en agitant leur képi : « Vas-y Marcelalc ! »

Seulement un moment après, on voit passer des coureurs et un douanier s'aperçoit qu'il a déjà vu passer quelques-uns des numéros indiqués sur les dossards. Une rapide enquête permet d'établir qu'il s'agit d'un peloton de contrebandiers, qui vient de passer sous les acclamations des douaniers et sous le nez du fisc !

Trois postes de ravitaillement en Suisse romande

Trois postes de contrôle de ravitaillement sont prévus sur le parcours suisse du Tour de France ; le 21 juillet, lors de la 18e étape, à Monthey (12 h. 45) et à Bulle (15 h. 08). Le lendemain, au cours de l'étape Lausanne-Colmar, c'est à La Chaux-de-Fonds, vers 10 h. 40, que les coureurs passeront au ravitaillement assuré ici comme aux deux autres endroits, par Ovomaltine, Wander S. A., Berne.

Le Tour de Suisse

Le Tour de Suisse 1949, dont le départ sera donné à Zurich le samedi 30 juillet, se déroulera sur les huit étapes que voici :

Zurich-Arbon, 250 km. ; Arbon-Davos, 173 km. ; Davos-Ascona, 201 km. ; Ascona-Genève, 350 km., par le col du Simplon-Brigue-Sierre-Sion-Martigny,St-Maurice-Bex ; Genève-Fribourg, 182 km. ; Fribourg-Berne, 268 km. ; Berne-Bâle, 222 km. et Bâle-Zurich, 224 km., soit au total 1870 km., sans journée de repos.

Circuit de Martigny

En marge du Tour de France, le Vélo-Club « Excelsior » de Martigny organisera dimanche un Tour valaisan sur les nouvelles avenues de Martigny-Bourg. Si celui-ci n'a pas l'ampleur d'une compétition internationale, il a le mérite d'être de chez nous.

Le but de cette compétition est d'encourager le sport cycliste en Valais. Spectateurs, ce n'est pas à un simple passage de coureurs que vous assisterez sur ce parcours, dimanche, mais à 50 tours d'une lutte passionnée, entre nos meilleurs as valaisans.

Nul doute que chacun réservera ce beau dimanche pour venir encourager ces futurs champions, dont quelques-uns sont déjà connus dans le monde cycliste.

Par cette même occasion vous soutiendrez ces jeunes espoirs du pays et le Vélo-Club « Excelsior » qui a osé mettre sur pied cette épreuve, malgré les sacrifices qu'elle entraîne.

Nous prions d'autre part les spectateurs de bien vouloir se conformer aux ordres des commissaires, ceci afin d'éviter des accidents, et permettre un déroulement normal de la course.

Dimanche 10 juillet, tous sur le Circuit de Martigny pour applaudir les Berrini, Merolli, Saudan, Hagenbuch, Darbellay, Michlig, Sauthier, Héritier, etc. Trente coureurs seront au départ qui sera donné à 14 h. 30.

TIR

Au Tir fédéral de Coire

Nos tireurs valaisans continuent à se comporter fort bien à Coire. Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs ceux qui ont réussi jusqu'à ce jour à s'imposer. En voici une première liste :

Grande Maîtrise (300 m.) : Udriot E., Martigny, 514 ; Mariétan Rémy, Champéry, 49-505 pts ; Grenon Emile, Champéry, 48-487 pts.

Petite Maîtrise : Cornut V., Vouvry, 487 pts ; Wallisquer F., Granges, 482 ; Wyder X., Glis, 480 ; Volken H. M., Glis, 481 ; Meytain Fr., St-Maurice, 478 ; Marclay A., Monthey, 478 ; Jost A., Monthey, 475 ; Julen E., Zermatt, 475.

Section : Bonvin V., Champéry, 57 pts ; Leutwyler E., Vouvry, 55 ; Perrin Z., Val d'Illiez, 55 ; Vuilloud Jos., St-Maurice, 55 ; Siegrist A., Zermatt, 54 ; Perren S., Zermatt, 54 ; Pot E., Vouvry, 54 ; Zufferey J., Chippis, 54 ; Julen E., Zermatt, 53 ; Michlig J., Glis, 53 ; Marty M., Martigny, 53 ; Billieux G. et Uldry Eug., St-Maurice, 50. (Sgt. Ducret, Tireurs de la Garde - G. F. - 52.)

Helvetia : Allenbach H., Glis, 100 ; Seiler P., Glis, 100 ; Vuilloud Jos., St-Maurice, 98. — Cat. B : Uldry Eug., St-Maurice, 861.

Coire : Biderbost C., Brigue, 56 ; Dufaux L., Monthey, 56 ; Steiner H., Hohtenn, 55 ; Uldry Eug., St-Maurice, 52.

Bonheur : Rouiller A., Troistorrents, 100-1240 ; Seiz P., Sion, 100-1220.

Art : Défago A., Illiez, 437 ; Anderhub R., Viège, 436 ; Girard Denis, Martigny, 435 ; Uldry Eug., St-Maurice, 414.

Vétérans : Andrey Robert, Vernayaz, 285 ; Leutwyler R., Vouvry, 265. (Une mention spéciale à M. Andrey pour son brillant résultat qui le place, pour l'instant, au premier rang de cette cible, avec Birrer, de Weggis.)

Cible nature : C. Pianzola, Viège, 194.

Equipe (100 m.) : Dirac François, St-Maurice, 71.

Campagne (100 m.) : Rey-Bellet G., St-Maurice, 69.

Section (50 m.) : Grenon Emile, Champéry, 85 ; Besson Léon, Sion, 84 ; Planchamp Albert, Vouvry, 84 ; Coppex Henri, Vouvry, 84.

Bonheur (50 m.) : Planchamp Albert, Vouvry, 48 ; Coppex Henri, Vouvry, 48.

Equipe (50 m.) : Besson B., Sierre, 74.

Progrès (50 m.) : Coppex Henri, Vouvry, 77 ; Christinat Paul, Sion, 72.

Art (50 m.) : Heinzmann E., Glis, 227.

Coire (50 m.) : Beysard B., Sierre, 53 ; Christinat P., Sion, 53.

Cible de camp (50 m.) : Blanc Raymond, Sion, 75.

Nos félicitations à ces brillants tireurs !

GYMNASTIQUE

A 8 jours des championnats romands

Martigny s'apprête à bien recevoir, les 16 et 17 juillet, la grande cohorte des gymnastes romands qui y viendront disputer soit un titre, soit une place d'honneur dans des joutes s'annonçant comme palpitantes.

Nous verrons à l'œuvre les meilleurs athlètes, artistiques et nationaux de Suisse romande, comme les Tschabold, Bionda, Thomy, Tichelli, Chautems, Cauderey, Villars, Muller, Monnard, Moser, Baumberger, Kaczor, etc. La liste des engagés est magnifique. Les sportifs valaisans vivront donc deux belles journées les 16 et 17 juillet. Qu'on se le dise ! et que le beau temps soit de la partie !

— Un accord commercial a été conclu à Oslo entre la Suisse et la Norvège.

Valeur éducative du sport

Il faudrait que le sport servît à éduquer le caractère pour mériter la faveur dont il jouit. Si l'éducation par le sport doit devenir une réalité, il faut deux choses :

1. Des principes bien établis donnant sa vraie place. Il n'est pas l'essentiel ; des notions comme celles de famille, de christianisme, de formation intellectuelle et professionnelle, doivent être placées au-dessus de lui. Le sport est au service de ces notions, et non l'inverse. Cela implique une juste mesure du temps et de l'énergie consacrés à l'entraînement. Même si l'on vise à exceller dans un sport, cela ne veut pas dire que ces autres choses doivent être négligées. Mieux vaut, par exemple, renoncer à son activité sportive si la formation professionnelle doit en souffrir.

2. Poursuivre un but éducatif et en avoir conscience. Les qualités du sportif, telles que l'esprit chevaleresque, la maîtrise de soi, l'acceptation sans rancœur d'une défaite, le « fair play », l'esprit d'équipe, ne sont certes pas sans influence sur l'âme, à la condition qu'on cherche volontairement à les réaliser en soi ; car elles veulent être acquises. De même que le garçonnet n'apprend pas les vertus domestiques de l'obéissance et du support mutuel sans l'exemple et l'enseignement de ses parents, le jeune homme n'acquiert pas les vertus sportives sans l'exemple et la direction d'un chef d'équipe et de ses aînés. L'éducation est toujours une intervention réfléchie dans la vie d'autrui. Elle doit être à l'œuvre dans nos associations sportives comme dans toutes les institutions qui s'adressent à la jeunesse.

FOOTBALL

Au F.-C. Ardon

Lors de son assemblée générale du 4 juillet, le F.-C. Ardon a constitué, pour la saison 1949-1950, son comité comme suit :

Président : M. Jérémie Frossard ; secrétaire-caissier : M. Antonin Delaloye ; membres : Alfred et Albert Delaloye et Michel Coudray.

Bon succès à ce « ministère » et au club pour la saison prochaine !

Au F.-C. Riddes le tournoi de Dorénaz

Ce tournoi a été des plus disputé, car les meilleures équipes de 4e ligue de la saison qui vient de se terminer ont lutté pour la détention du challenge. Chamoson tentait l'attribution définitive du trophée qu'il avait déjà gagné deux années consécutives ; Vernayaz I avait également des chances ; finalement le F. C. Riddes, grâce à cette volonté de vaincre et de progresser, ainsi qu'à un entraînement sérieux depuis la création du nouveau terrain, s'est imposé et a remporté brillamment la première place et s'est assuré ainsi la détention du challenge pour une année.

Matches de finale : Riddes I-Vernayaz I, 1 à 0 ; Martigny III-Dorénaz I, 0-1 ; Chamoson I-Evionnaz I, 2-0.

Voici le classement : 1. Riddes ; 2. Vernayaz ; 3. Dorénaz ; 4. Martigny ; 5. Chamoson ; 6. Evionnaz.

Relevons également que l'équipe de Riddes a remporté le tournoi disputé lors de l'inauguration du terrain du F. C. Vernayaz.

— Cinq Suisses ont été condamnés à des peines d'emprisonnement de un à trois ans et à de fortes amendes par le Tribunal de Bucarest, pour « évasion fiscale ».

Clôture du Collège de St-Maurice

Le Collège de St-Maurice vient de fermer ses portes. Il a été fréquenté par 582 élèves, dont voici les noms de ceux qui ont obtenu le diplôme de maturité classique :

Type A. — 1er degré : MM. Rouiller Grégoire, Troistorrents, 5,6 ; Cleusix Charles, Leytron, 5,5.

2e degré : Payot Gérard, Martigny, 5,4 ; Pralong Henri, St-Maurice, 5,1 ; Carnat Raphaël, Delémont, 5,1 ; Boitzy Alexandre, Paudex, 4,8 ; Beaud Gabriel, Albeuve, 4,8 ; Schmidt Maurice, Lausanne, 4,8 ; Studhalter Joseph, Horw (Lucerne), 4,8 ; Besse Max, Bagnes, 4,7 ; Troillet Roland, Bagnes, 4,7 ; Paillard Edouard, Ste-Croix, 4,6 ; Jean Honoré, Ayent, 4,6 ; Paschoud Olivier, Lausanne, 4,6 ; Ducrey Jean-Claude, Martigny, 4,5 ; Praz Alphonse, Veysonnaz, 4,5 ; Frey Ernest, Wädenswil (Zurich), 4,5.

3e degré : MM. Narbel Claude, Aigle, 4,4 ; Bayard Pierre, Lausanne, 4,4 ; Giroud Edmond, St-Pierre-des-Clages, 4,3 ; de Lavallaz Jean, Collombey, 4,2 ; Wilhelm Jean, Berne, 4,1 ; Robert Bernard, Vevey, 4.

Type B (avec anglais). — 1er degré : M. Revaz Claude, Martigny, 5,5.

2e degré : MM. Stricker Paul, Monthey, 5 ; Luder Louis, Sembrancher, 5 ; Morand Claude, Martigny, 4,8 ; Dittrich Georges, Leysin, 4,8 ; Hosner Claude, Vevey, 4,8 ; Babey Michel, Porrentruy, 4,6 ; Guhl Gustave, Montreux, 4,6 ; Huot Jean-Pierre, Les Bois (J.-B.), 4,5 ; Nicod Bernard, Lausanne, 4,5.

Type B (avec italien). — 1er degré : M. Noser Hans-Béat, Oberurnen (Glaris), 5,8.

2e degré : M. Pometta Daniel, Lausanne, 4,9.

3e degré : M. Coquoz Raymond, Vernayaz (Vs), 4,4.

Ont obtenu le diplôme commercial :

Type commercial avec anglais. — 2e degré : MM. Ducrest Jean-Bernard, Clarens, 5,1 ; Pfyffer Hansruerdi, Zurich, 5 ; Vernay Jean, Saxon, 4,9 ; Franzetti Jean-Baptiste, Riddes, 4,6 ; Pahud Rémy, Poliez-Pittet, 4,5.

3e degré : M. Vœgeli Edgar, Martigny, 4,3.

Type commercial avec italien. — 1er degré : M. Moret André, Bourg-St-Pierre, 5,9.

2e degré : MM. Magnin René, Muraz-Collombey, 4,9 ; Bruchez Fernand, Saxon, 4,8 ; Rappaz Martial, Epinassey, 4,7 ; Aymon Olivier, Vérossaz, 4,5.

3e degré : MM. Piota Jacques, Martigny, 4,4 ; Saudan Gérard, Martigny, 4,3.

° ° °

Les examens d'admission pour l'année 1949-50 auront lieu le 27 septembre.

— Au cours d'un exercice d'athlétisme léger, à Aarau, le jeune H. Gloor, 21 ans, manipula si malencontreusement le javelot qu'il se blessa grièvement dans la bouche. Il décéda le lendemain des suites de ses blessures.

A propos du Conservatoire cantonal

Le Conservatoire cantonal valaisan ouvrira ses portes à Sion dans la deuxième quinzaine d'octobre. Grâce à l'appui des communes et des particuliers, cette œuvre, nécessaire au développement musical du Valais, pourra vivre.

Les débuts du Conservatoire seront modestes mais des encouragements moraux et même financiers sont venus des quatre coins du canton. Sait-on qu'entre autres la commune d'Orsières a versé la somme de 500 fr. et que dans le Haut-Valais, Zermatt s'est inscrit pour une subvention de Fr. 200.— ? Par ailleurs, la Société de l'Aluminium de Chippis a fait un don de 3000 fr. pour l'achat d'un piano.

Les promoteurs du mouvement, en affirmant que l'idée d'une école de musique répondait au désir de la population valaisanne, avaient donc vu juste.

L'intérêt que suscite le Conservatoire dans tous les milieux s'intéressant à la musique est un sûr garant de sa réussite.

— M. Magheru, ministre de Roumanie à Berne, vient d'être rappelé par son gouvernement. M. Basile Serban, jusqu'ici conseiller de légation, le remplacera.

Togal

est d'un effet rapide contre: **douleurs des articulations et des membres, lumbago, rhumatismes, sciatique, névralgies, refroidissements.** Togal élimine l'acide urique ! Togal est efficace même dans les cas chroniques ! 7000 rapports médicaux ! Un essai vous convaincra ! Toutes pharmacies fr. 1.60.

Caisse d'Epargne du Valais

(Société mutuelle fondée en 1876)

DIRECTION : PLACE DU MIDI, SION — AGENCES ET REPRESENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITES DU CANTON

reçoit des dépôts : en compte Epargne à 2 3/4 %
en obligations à 5 ans à 3 1/2 %

et sous toutes autres formes aux conditions les plus favorables

(Les Dépôts en Caisse d'Epargne bénéficient d'un privilège légal)

Lequel est le Sexe Faible ?

Les hommes sont chimériques, idéologues, créateurs, mais la "petite femme" sait mieux réagir en face des épreuves de l'existence (opérations, pertes d'argent, privations...) et, en fin de compte, elle vit plus longtemps. Lisez dans *Sélection* de Juillet pourquoi un nouveau problème se pose pour les femmes quand le "sexe fort" ne tient pas le coup suffisamment et ce qu'elles peuvent faire pour prolonger la vie de leur compagnon.

Lisez aussi dans **Sélection**

L'art de vivre - Quelques exemples surprenants de la sagesse des Chinois. Apprenez vous aussi à mieux jouir de l'existence et à connaître le véritable bonheur.

Un fossé qui vaut des milliards - Comment le Canal de Suez constitue l'une des aventures les plus étonnantes qu'ait connues l'histoire de l'entreprise privée...

Un homme, une montagne - A la frontière italo-suisse, 7 fois il s'y attaqua, 7 fois il dut battre en retraite.

C'est arrivé dans un métro.

Révélations sur la bombe atomique.

Un livre condensé
" Champagne, danseuses et stylographe "
Introduction et traduction de
MAURICE CHEVALIER

En tout 27 articles sur des sujets d'un intérêt permanent, choisis pour vous parmi les plus passionnants de ceux qui viennent de paraître dans le monde...et de savoureuses petites histoires.

Achetez dès aujourd'hui le numéro de JUILLET de

Sélection du Reader's Digest

128 PAGES DE TEXTE • FR. 1,25

Chronique internationale

LE PROCES EN APPEL DU CARDINAL MINDSZENTY.

Mercredi matin s'est ouvert le procès en appel du cardinal Mindszenty et de ses six coaccusés, dans le palais de la Cour de cassation, à Budapest.

A l'audience, le public — auquel 16 fauteuils étaient réservés — comprenait quinze personnes, dont un prêtre, un journaliste hongrois, le correspondant de l'agence France-Presse et sa secrétaire. Aucun journaliste étranger n'était présent.

L'audience de la matinée a été occupée en très grande partie par la lecture obligatoire du compte rendu du procès en première instance. Puis le procureur, M. Borhej, dans son réquisitoire, se serait borné à réclamer le maintien des peines prononcées le 8 février.

Au cours de l'audience de l'après-midi, Me Kiczko, défenseur de Mgr Mindszenty, a pris le premier la parole, parmi les avocats de la défense. Il a fait appel à la clémence de la Cour. Me Mora a ensuite prononcé une longue plaidoirie en faveur de son client.

Le religieux Baranyai, professeur de théologie, appartenant à l'ordre des Cisterciens, a repris, en gros, les mêmes arguments.

Le verdict sera rendu demain samedi.

ECHEC AU PRESIDENT TRUMAN.

Après une lutte de six mois menée dans les coulisses, puis sur la scène politique, le gouvernement Truman vient d'essuyer sa plus grosse défaite de la législature en cours. En effet, il n'a pas réussi à remplacer la loi Taft-Hartley, adoptée en son temps par le Congrès républicain (grâce d'ailleurs à l'appui de nombreux députés démocrates), et dont les syndicats, notamment, réclamaient l'abolition. Le président Truman avait fait de cette abolition un des points essentiels de son programme et c'était à la promesse d'introduire une loi plus favorable au monde ouvrier qu'il dut en grande partie sa victoire sur M. Dewey. On ne saurait d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas voulu tenir parole. En effet, peu après son élection, il avait soumis au Congrès un projet grâce auquel les travailleurs devaient retrouver les droits et les libertés qui leur avaient été soit enlevés soit diminués par la loi Taft-Hratley.

Ce projet comportait en particulier la suppression de l'article, honni entre tous, qui autorisait et autorise encore le gouvernement à contraindre les grévistes à reprendre le travail ou à faire occuper les fabriques au cas où il s'agit d'industries très importantes pour le pays.

PANIQUE EN AUSTRALIE.

On apprend de source digne de foi que le gouvernement australien a décidé, vu la gravité extrême de la situation financière et de la crise du dollar, de réduire dès le 1er juillet de 20 % l'importation des produits américains. Cette réduction portera surtout sur les autos, le tabac, les machines, l'essence et les films.

D'autre part on apprend que le gouvernement australien considère une dévaluation de la livre comme inévitable.

LA CRISE GOUVERNEMENTALE BELGE.

A la suite d'un entretien entre M. Van Zeeland et le prince régent, celui-ci l'a déchargé de la mission qu'il lui avait confiée de former un nouveau gouvernement belge.

La crise gouvernementale ne serait pas résolue immédiatement. On indique en effet à Bruxelles que le prince régent désignerait une personnalité politique chargée d'une mission « d'information », qui devrait reprendre des contacts avec les représentants des différents partis avant de rendre compte de sa mission au prince. Ce n'est qu'après la fin de cette mission que le régent désignerait le futur chef du gouvernement, qui aurait ainsi sa tâche facilitée par le travail préparatoire de l'« informateur ».

On signale d'autre part que les socialistes et les syndicalistes de la F. G. T. B. ont décidé la création d'un comité de contact entre le parti socialiste et la F.G.T.B. Une première réunion a eu lieu aujourd'hui, mardi, qui, selon un communiqué, avait pour but de préciser sur différents points concrets le programme d'action commune décidé, en présence de la tentative réactionnaire de ramener Léopold III sur le trône et d'orienter la politique économique et sociale dans un sens corporatiste. Comme on le voit, les adversaires du roi sont prêts à l'action et le futur chef du gouvernement devra tenir compte de cet élément dans ses négociations.

POURQUOI LA FINLANDE A DEVALUE SON MARK NATIONAL.

La Finlande a dévalué sa monnaie d'environ 20 %. M. Tuomicia, directeur de la Banque de Finlande, a déclaré que ce pays avait dû dévaluer son mark, parce que ses marchandises d'exportation n'étaient plus en mesure de lutter avec la concurrence. Il a ajouté que de nombreux milieux considéraient depuis longtemps ce mark comme surélevé par rapport à d'autres monnaies étrangères et la baisse des prix, sur le marché mondial, comme une danger pour la vie économique de la Finlande en général et pour ses industries d'exportation en particulier. Enfin, il a souligné l'importance du fait que chacun était convaincu de l'impossibilité de pouvoir augmenter soit les frais de production, soit les salaires, soit les autres facteurs qui régissent les prix.

La presse finlandaise se félicite de la dévaluation et note qu'elle survient au bon moment. Les prix baissant sur le marché mondial, ses effets en seront moins désagréables sur le marché intérieur.

En revanche, le journal « Tyoekansan », communiste, parle d'une catastrophe et affirme que le gouvernement a déclenché de la sorte une « avalanche d'inflation », que le niveau d'existence ne va pas tarder à baisser et que les seuls bénéficiaires de cette dévaluation sont les riches.

PAS DE DEVALUATION DE LA LIVRE STERLING.

Sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier, a fait mercredi des déclarations à la Chambre des communes sur la crise de l'or et du dollar en Grande-Bretagne. Il déclara notamment que les réserves de la zone sterling sont tombées de 471 millions de livres sterling au 31 mars, à 406 millions au 30 juin. Sir Stafford Cripps révéla que le gouvernement avait décidé à la mi-juin de suspendre les achats de dollars.

Sir Stafford Cripps déclara ensuite, sous les applaudissements : « Le gouvernement n'a pas la plus petite intention de dévaluer la livre sterling. »

« Notre actuelle politique fiscale et notre politique des prix seront rigoureusement poursuivies. Je dois toutefois avertir la Chambre et le pays que toute tentative en ce moment d'accroître le poids des impôts n'aurait qu'un effet contraire à celui qui est désiré. Car cela provoquerait une hausse des prix et rendrait encore plus difficile pour nous de gagner des dollars ou d'autres monnaies fortes pour nos exportations. Ce qui ne ferait à son tour que de diminuer notre niveau de vie. Si notre monnaie permet d'acheter moins de marchandises, accroître les gains n'aurait aucune valeur pratique. »

Les premières réactions qu'ont soulevées dans le monde les déclarations du chancelier de l'Echiquier ont suscité peu de surprise. On s'attendait généralement à ce que Sir Stafford Cripps prisse une telle position.

En Italie, on relève que la livre sterling se trouvera surévaluée par rapport à la lire, tandis que Washington croit que tôt ou tard la Grande-Bretagne devra dévaluer.

A BON ENTENDEUR, SALUT !

Le sénateur américain Tom Connally, président démocrate de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a déclaré mardi au Sénat que le Pacte de l'Atlantique signifie pour tout agresseur qu'il doit se tenir éloigné du bassin de l'Atlantique Nord, s'il ne veut pas jouer avec le feu. Il a dit que la ratification de ce pacte est un pas important vers la sauvegarde de la paix mondiale. L'approbation de ce traité signifie que les Etats-Unis ne demeureront pas neutres en cas d'une agression. L'article 5, qui forme le noyau du pacte, repose sur le principe fondamental qu'une agression armée contre un Etat contractant sera considérée comme une attaque contre tous les Etats signataires.

BIBLIOGRAPHIE

Deux belles réalisations cartographiques

Deux cartes fort utiles et de belle exécution, à l'échelle 1 : 75,000, s'ajoutent à la série des réussites des Editions géographiques Kummerly & Frey, à Berne. Il s'agit de cartes de grand format commandées par la Compagnie du chemin de fer Brigue-Viège-Zermatt-Gornergrat, et par celle de la Furka-Oberalp.

La carte-relief du **chemin de fer Brigue-Viège-Zermatt et du Gornergrat** embrasse le territoire qui s'étend de Sierre et de Brigue jusqu'à l'Italie, au delà du Mont Collon, du Mont Rose et du Monte Moro. Les caractéristiques les plus imprévues des vallées de Zermatt et de Saas y sont détaillées, avec l'imposante galerie des « 3000 » et des « 4000 » ; le Val d'Anniviers, la vallée de Tourtemagne et celle de Nanz, où coule la Gamsa, y figurent également, avec un important secteur du Simplon.

L'autre carte, celle de la Compagnie du chemin de fer **Furka-Oberalp,** met en évidence l'attrayante diagonale tendue sur une centaine de kilomètres et qui relie le Haut-Valais à l'Oberland grison, en passant par la Vallée d'Urseren, en terre uranaise.

La carte sera utile au promeneur qui veut parcourir la vallée de Binn, celle de Conches, les régions de l'Aletsch, du Grimsel, de la Furka, du Gothard, de l'Oberalp et la vallée de Tavetsch, ainsi que la tessinoise Léventine et son voisin, le Val Bedretto — sans oublier les défilés italiens qui jouxtent le Haut-Valais.

Ces deux documents cartographiques sont éloquents et l'on ne doute pas que tous les attraits qu'ils proposent, avec tant de clarté, trouveront des adeptes de plus en plus nombreux. M.

L'ECOLIER ROMAND. — Juillet. — Edité par Pro Juventute, rue de Bourg 8, Lausanne.

Un splendide numéro de vacances de l'« Ecolier romand » vient de paraître. Au sommaire : la fin des aventures de « Stanley, le vainqueur de la forêt vierge », (le récit complet est encore disponible). — Quelques échos à propos de bêtes et de plantes. — Un texte de Paul Budry, un autre de Georges Duplain, parlant du pays et du lac. — Une page gaie. — Deux travaux manuels, mirliton et poche à pique-nique. — La chronique des accidents. — Deux jeux. — Une page sur la natation et deux épisodes très amusants tirés du beau livre Caro & Cie.

MARTIGNY

La mort du cheval

Mercredi après-midi, alors qu'il se trouvait en stationnement devant le bâtiment de la gare C. F. F., un cheval appartenant à M. André Chappot, camionneur à la S. P. A., s'affaissa brusquement dans ses limonières. La pauvre bête venait de succomber à un « coup de sang ».

Il fait chaud...

... raison de plus pour déguster sur la terrasse du Café-Bar du Casino Etoile les délicieuses « cassata » à la véritable crème Chantilly.

O. J. du C. A. S.

Assemblée vendredi 8 crt. à la Brasserie Kluser : course du mois.

Programme et inscription pour la « réunion suisse des juniors à Schwyz » et ascension des Mythen les 6, 7 et 8 août.

Institut de Commerce de Sion

Cours commerciaux complets de 6 et 9 mois
(Diplôme commercial)

Cours I pour débutants
Cours II pour élèves plus avancés

RENTRÉE : 15 SEPTEMBRE

La Direction renseignes : Dr A. THELER, professeur, Château de Romont, Romont.

SIERRE

A Sierre, dimanche prochain

Cette fois-ci, c'est la société de gymnastique qui vous invite à venir à Sierre. Ne refusez pas cette invitation, car vous regretteriez de ne pas être venu à la kermesse qu'elle organise samedi et dimanche prochains sur la place des Ecoles. Des kermesses !... on en a tous les dimanches ! Mais comme celle de la gymnastique, il n'y en a point, car c'est la kermesse des kermesses. Avec toutes ses attractions, sa cantine, son bar et son orchestre au rythme endiablé, vous pourrez vous divertir le samedi soir, le dimanche après midi et le dimanche soir. Ne manquez pas cette belle occasion !

SUISSE

Diminution de l'effectif des chevaux.

D'après les résultats du dernier recensement, le nombre des chevaux est tombé à un nouveau minimum de 138,000 bêtes. Les chevaux de trait sont au nombre de 104,000.

Un festival à Martigny

C'est le 27 juillet prochain que débutera à Martigny un festival original : le festival du rire !...

On danse...

... samedi soir au « Foyer », le sympathique petit dancing du Casino Etoile. Entrée libre. Ambiance maison.

Promenade à Clampraz

Chaque année, au début de la saison d'été, la « Nouvelle Revue de Lausanne » a coutume de consacrer dans plusieurs de ses numéros une page entière au Valais touristique.

Nous nous faisons un plaisir de reproduire l'article ci-après qui a paru le 23 juin dernier.

Nos lecteurs qui connaissent les lieux n'auront pas de peine — malgré les précautions prises par l'auteur — à situer « Clampraz ». Il s'agit, en fait, de Clambin, un des plus beaux sites du Valais, mais qui n'est guère connu que des hôtes de Verbier, dont il constitue le but de promenade préféré. De la station, on l'atteint en 40 minutes environ de marche agréable, en grande partie dans la forêt.

Le chemin raboteux, que l'eau des torrents et des orages a raviné, grimpe à travers le pâturage, entre les chalets, et s'engage, accueillant, dans la forêt. Quelle fraîcheur délicieuse et qu'il fait bon marcher ! L'air est tout parfumé des essences des bois et l'on perçoit mille sons d'insectes mêlés aux chuchotements des branches qui se balancent. Brusquement, un battement d'ailes nous arrête... un coq s'enfuit et disparaît entre les mélèzes. Oh ! rois des bruyères et des rhododendrons, orgueilleux seigneurs des solitudes alpestres, que de mystères en vos farouches envols. La forêt pensive garde le secret de vos ébats. Plus haut, des touffes de myrtilles nous offrent leurs baies rafraîchissantes... Mais le chemin se redresse tout à coup et gravit le dernier contrefort du mayen. Les arbres s'espacent, découvrant des coins de ciel bleu. Brusquement, au débouché du chemin, trois hautes cimes apparaissent, étincelantes sous leurs carapaces de glace croulantes de tous côtés... Quelques pas encore, et c'est un nouveau miracle : un monde de sommets surgit en un cirque grandiose d'un bout de l'horizon à l'autre, tandis qu'en bas, sous nos pieds presque, les vallées enchevêtrent leur architecture...

Avons-nous retenu le cri de notre admiration ? Toutes ces crêtes immaculées, ces arêtes effrayantes, ces lames d'argent, ces tours, ces donjons, ces échines élégantes découpent leurs lignes orgueilleuses sur l'or du ciel. Au-dessous de cette assemblée de géants, les masses éblouissantes des glaciers s'inclinent et coulent vers les vallées. Ils dominent les rochers escarpés, les hauts pâturages ou les éboulis des moraines où se dissimulent les troupeaux de chamois accessibles à nos jumelles ! Inlassablement, nos regards voient d'un point à l'autre et situent les silhouettes familières : les Dents-du-Midi, l'Aiguille d'Argentière, le Triolet, le Dolent, les Combins, puis, tout à gauche, la Ruinette. C'est de là-haut, qu'au matin, nous vient l'aurore toute rose et c'est là-haut encore que les derniers rayons du soir s'attardent en posant leurs couleurs fulgurantes. Toutes ces visions et le profond silence qui nous enveloppe nous transportent dans un autre monde. Quiétude ou trouble de l'âme ?

A gauche, bordant le sentier, sous la lisière de la forêt, se dressent quelques mazots brûlés par le soleil. Devant l'un d'eux, un vieux montagnard, robuste encore, surveille deux vaches brunes, tout en fumant sa pipe. Brusquement, elles s'empoignent, têtes baissées et cornes relevées... leurs naseaux fument et, pendant quelques minutes, c'est à laquelle sortira vainqueur de cette lutte violente...

Nous montons quelques mètres encore, jusqu'au replat de la clairière. Un petit restaurant, délicieusement rustique, nous accueille sur sa terrasse. Il a choisi la meilleure place, le plus beau point de vue. Nous plongeons littéralement sur toute la vallée. Des vapeurs légères s'en élèvent, qui tamisent l'éclat presque trop éblouissant de l'atmosphère. La rivière suit ses méandres. On la voit presque écumer, là-haut entre les rochers. Puis elle déambule à travers les prés, de villages en villages, pour aller rejoindre là-bas, au carrefour des vallées, ses sœurs homonymes venues du Sud. Ici et là, des villages, des hameaux, des toits à peine perceptibles, des champs d'or qui piquent la plaine de carreaux minuscules. Un clocher dresse sa pointe fine. Des routes déroulent leur ruban et grimpent à l'assaut des pentes. Les autos, dont on suit la marche, nous apparaissent comme des jouets ridicules. Le petit train de montagne quitte précisément la station de Sambraz, pareil, vu d'en haut, à une minuscule chenille mécanique. Il disparaît dans un tunnel puis revient, épouse les courbes du terrain et s'enfile enfin derrière une forêt qui l'intercepte définitivement.

Quelques chèvres passent derrière nous et leurs sonnailles métalliques résonnent longtemps dans la combe où elles ont disparu.

Qu'il fait bon à Clampraz ! Nous retardons jusqu'au crépuscule le moment de redescendre.

— Qu'en penses-tu, Jeannette ? dis-je à ma compagne, comme nous reprenions le joli chemin où le dernier soleil joue avec l'ombre des arbres...

— Ce que j'en pense ? me répondit-elle avec un enthousiasme vibrant. Tout simplement que c'est ici le plus Beau Pays du Monde ! **Anne de Cugy.**

— Le comité de travail du Don suisse a tenu mardi, sous la présidence de M. Wetter, ancien conseiller fédéral, sa dernière séance. Il a enregistré la fin de l'activité de cette œuvre et de son organisation centrale, puis il a approuvé les derniers rapports sur les actions de secours et le bouclement des comptes, dont le solde actif, considérable, sera remis à l'administration fédérale des finances, pour la couverture de dépenses éventuelles.

Le monde en quelques lignes

✻ Une mystérieuse épizootie ayant éclaté au Zoo de Rome, une commission vétérinaire italienne a ordonné l'abatage de tous les animaux ruminants du Zoo, soit 150, parmi lesquels une girafe, des chameaux, des buffles, des antilopes, etc.

✻ Les avocats du maréchal Pétain, MMes Isorni et Lemaire, ont adressé à M. Vincent Auriol, président de la République française, une lettre où ils demandent, « au nom seul des lois de l'humanité », la mise en liberté de Pétain.

✻ Pour n'avoir pas reçu 50 tonnes de laine dans les délais convenus, le gouvernement polonais a suspendu ses relations commerciales avec la Yougoslavie. La Hongrie, de son côté, a arrêté ses livraisons à la Yougoslavie.

✻ La sécheresse bat, en France, tous les records connus depuis 50 ans.

✻ Le corps horriblement mutilé et sans tête, du directeur des chemins de fer du Japon, M. Schimoyama, a été découvert sur les rails d'une ligne ferroviaire à proximité de Tokio. Il s'agit d'un affreux assassinat.

Martigny policé... en 1566

Un citoyen de Martigny a retrouvé au galetas un vieux règlement de police établi et approuvé sous le règne de Monseigneur l'évêque Adrien de Riedmatten, en 1566.

Il est très volumineux et ne contient pas moins de 120 pages d'un cahier ordinaire.

En le parcourant, deux révélations éclatent à nos yeux. D'abord que ce que l'on appelait le bon vieux temps devait bougrement être rempli de chenapans et d'hommes de peu de foi, car les articles du règlement de police fourmillent de prescriptions préventives et pénales contre les pillards, les ladres, ivrognes et batailleurs, rôdeurs et gens sans aveu.

Aussi l'article premier de ce règlement, établi par l'honorable Conseil de Martigny, défend-il aux bourgeois de « sous-louer des chambres et boutiques à des étrangers qui souvent vivent de pillage, se chauffent de bois qu'ils tirent des barrières, débauchent le sexe, causent des querelles et autres désordres avant qu'ils aient produit attestations suffisantes de vie et mœurs et agrégés du Vénérable Conseil sous peine de dix florins et du double en cas de récidive ».

L'art. 4 sanctionne d'une livre mauriçoise ceux qui resteront sur la rue pendant les offices divins.

L'art. 5 interdit tout crédit fait par les « cabaritiers » aux gens de l'endroit, cela ne produisant que des « ivrogneries, querelles, injures et batteries, d'où ruine de la santé et procès criminels ».

L'art. 8 protège les vins du pays.

« Comme par la grâce de Dieu, il croit dans le pays du vin bon en suffisance, et que ceux d'Entremont en vont beaucoup acheter du côté de la Majorie et Conthey, ceux de Martigny devront boire le vin du pays. »

L'art. 10 ordonne aux gardes de livrer au « tourniquet » les glaneurs qui, après les orages, vont dans les champs d'autrui y arracher les épis et le foin en « valamon ». Il est enjoint expressément de s'emparer de ces rapilleurs, rôdeurs de nuit et larrons. Ceux qui seront surpris dans les vignes d'autrui se verront prendre leur chapeau ou autre vêtement qui ne sera rendu qu'après payement d'un florin.

Les bouchers seront assermentés chaque année en Carême et tenus de rester dans l'endroit ainsi que de ne tuer que des bêtes saines en s'abstenant de gonfler la viande ! Interdiction était faite aux bouchers de débiter leur viande en dehors du territoire de Martigny sous peine de trois florins d'amende.

Il est aussi prévu que ceux qui captureront des loups, des ours auront droit à soixante florins, et pour les oiseaux de rapine, pies et corbeaux à 15 florins.

Il est prévu des châtiments pour les gardes négligents qui n'ennuieront pas les rapilleurs et voleurs.

Mesures contre les inondations

La Dranse et le Rhône obligèrent souvent les Martignerains aux alertes pour lesquelles d'innombrables règles furent établies. Tout est précisé : l'expédition et la visite des deux rives, le maintien des digues et barres, la distance des digues, leur alignement, les marques des digues, la visite des barrières, la publication des visites, la seconde visite, les amendes aux défaillants, le refus des mauvais « manouvriers » (ouvriers).

De l'hôpital

Le chapitre relatif à cette institution est édifiant en même temps que très précis. Il commence par cette observation liminaire :

« Sur les remontrances faites au vénérable Conseil que l'hôpital administré par des paysans sous le nom d'Hospitaliers comme au temps passé, bien loin d'être une maison de charité pour le soulagement des vrais pauvres ne servait de retraite qu'à la canaille laquelle y passait des saisons entières à piller et voler les gens de l'endroit, à voler du bois aux barrières pour faire chauffer leurs marmites, en un mot de commettre toutes sortes d'impuretés, d'ivrogneries, vols et querelles, tandis que les pauvres passants y pouvaient à peine obtenir une écuelle d'eau trouble en guise de bouillon, le Vénérable Conseil, voyant l'intention du fondateur si mal suivie, a accepté un projet approuvé par le Rd Prieur et l'Evêque d'y placer des « Filles de la Charité » qui dépendront de la Bourgeoisie pour le temporel et de l'Eglise pour le spirituel.

» Vu la pauvreté de l'hôpital, ces filles y apporteront chacune une dot d'un habit, d'un trousseau et... de dix à douze cents florins, ainsi que le linge et la vaisselle ! »

Arrêtons-nous là, car nous remplirions plusieurs numéros du journal avec ce règlement qui prescrit toutes les attitudes et devoirs d'un chacun des bourgeois de la Ville, du Bourg, de la Combe, de la Croix, de Ravoire, de La Bâtiaz, du Borgeaud, du Guercet et de Charrat en cas d'inondation, d'incendie et de guerre.

Pierre des Marmettes.

Pour vous, Madame

Savoir se reposer

Vous ne pouvez prendre des vacances et vous n'avez pas le temps de vous reposer !

C'est ce que vous allez penser, sans doute, en lisant ces conseils.

Et pourtant, on ne fait rien de bon avec un corps et un esprit surmenés. Vous gagneriez du temps si, parfois, ou tout au moins le dimanche, vous preniez un temps de repos.

Quand se reposer ? Si la chose vous est possible, adoptez définitivement le système que bien des gens ont pris comme habitude. Un dimanche par mois (ce n'est tout de même pas exagéré !) est consacré à reprendre des forces. Non comme une convalescente qui fatigue son entourage par son indolence ressemblant à de la paresse, mais simplement par une intelligente réglementation de la journée.

Naturellement, vous n'irez pas au cinéma, vous ne danserez pas et ne jouerez pas. Ceci, certes, n'aiderait pas à détendre les nerfs, bien au contraire.

Après une nuit aussi longue que possible, vous prendrez un bain (faites en sorte que précisément ce jour-là vous ayez de l'eau chaude !) Après un déjeuner de fruits crus et de pain, vous retrouverez votre lit avec satisfaction. Vous pouvez lire, parler, car vous n'êtes pas malade, ne l'oubliez pas. Mais, si vous le pouvez, dormez plusieurs heures de suite, même dans la journée.

Il est nécessaire que, une fois de temps à autre, vous sachiez qu'un jour entier vous donne le droit de ne rien faire.

Surtout n'ayez pas honte de vous reposer, en pensant que cela fait « vieux ».

Vous en tirerez bien des avantages et avec le minimum de temps. A vous de savoir vous organiser. **N.**

Bénédiction de la chapelle de Praz-de-Fort

C'est plutôt d'une église qu'il faudrait parler, car elle en a les formes et les dimensions. Du reste, elle a été construite pour les nécessités dominicales d'une population de 500 âmes. Mais dimanche, elle était trop petite pour recevoir la foule venue d'Orsières, des villages environnants et d'ailleurs.

La messe fut vraiment un régal pour le cœur et pour l'esprit. Les voûtes résonnaient gaîment aux accents mélodieux de la société de chant St-Nicolas d'Orsières. Les yeux pouvaient admirer l'harmonie des lignes et la beauté des vitraux. Toute l'âme se sentait comme emportée vers le haut par un sentiment divin.

Dans sa brillante allocution, Mgr Adam, Prévôt du Grand-St-Bernard et protecteur spirituel de la vallée, sut si bien conquérir les cœurs que bien des larmes coulèrent. « Heureuses, dit-il, les populations qui peuvent vivre à l'abri d'une église, à l'ombre de la Maison de Dieu... C'est l'Eglise qui défendra la civilisation devant la barbarie renaissante... »

Il est midi quand les offices sont terminés. Le jeune recteur de la nouvelle chapelle, M. le chanoine Bagnoud, est rayonnant. Il a été la cheville ouvrière de la restauration. Son visage resplendit le contentement du bon ouvrier qui a bien accompli sa tâche.

Pendant que les officiels se restaurent au banquet excellemment servi, paraît-il, par les sœurs religieuses de Ste-Jeanne-Antide, profitons de retourner à la chapelle pour y examiner plus attentivement les vitraux. La foule des nouveaux arrivants s'y presse déjà et chacun admire la beauté de l'œuvre de l'architecte Faval. C'est un travail de toute beauté qui fait vraiment honneur à son auteur.

Au nombre de six, ces vitraux retracent les grandes étapes de la vie de Jésus-Christ : 1° l'Annonciation ; 2° la Nativité ; 3° le baptême du Christ par saint Jean-Baptiste, patron de la chapelle ; 4° la Mort sur la Croix ; 5° la Résurrection ; 6° l'Ascension.

Chaque vitrail représente également en sous-titre telle scène de l'Ancien Testament rappelant tel acte de la vie du Christ. Le tout conçu avec une telle harmonie qu'on a de la peine à quitter ce lieu bénî.

La fanfare a retenti ; la partie officielle va commencer. Il y a même deux fanfares pour honorer Dieu en ce jour : les deux fanfares d'Orsières : l'« Edelweiss » et l'« Echo d'Orny ». Il faut féliciter chaudement les organisateurs d'avoir associé à la même fête ces deux sociétés de partis différents et féliciter également celles-ci d'avoir fait taire leur antagonisme naturel pour se plier à la même discipline...

Les morceaux de musique alternent avec les discours. Nous entendons d'abord M. Julien Berthod, instituteur, parler au nom de la localité et présenter à tous le souhait de bienvenue. Il salue les personnalités présentes et passe la parole à M. le juge cantonal Pouget, puis à M. Marcel Troillet, député à Orsières. Ces personnalités sont heureuses que l'œuvre entreprise soit enfin réalisée et puisse ainsi donner satisfaction à la population montagnarde du beau Val Ferret. Tandis que M. Pouget retrace l'historique de la situation, M. Troillet est touchant de sincérité et conjure ceux qui pourraient être tentés de l'oublier qu'un seul chemin conduit au bien, celui que le Christ a montré à saint Paul sur le chemin de Damas.

Nous avons le plaisir d'entendre ensuite les deux présidents de la commune : l'actuel d'abord et l'ancien ensuite. Tous deux des favoris de l'improvisation, ils nous disent leur joie d'être au milieu de cette population laborieuse du Val Ferret qui forme comme une seconde paroisse dans la grande paroisse et une seconde commune dans la grande commune d'Orsières. M. Rausis conjure cette population montagnarde du Val Ferret de rester loyalement fidèle à la commune d'Orsières, sans ne plus jamais se livrer à des manifestations hostiles comme celles qui ont accompagné la levée de la Mazze voici quelques années. Que la population de la commune tout entière fraternise vers le bien, vers le beau, vers le vrai. M. Tissières, lui, à 83 ans, a le don de dérider les fronts les plus assombris. C'est un rappel de souvenirs de la jeunesse, de l'âge mûr et même de la vieillesse racontés avec un tel entrain et une bonhomie qui démontrent que des octogénaires peuvent conserver plus de jeunesse dans le cœur que bien des jeunes de vingt ans.

C'est enfin au curé de la paroisse, M. Rouiller, le curé bâtisseur, comme l'avait appelé tout à l'heure le président Rausis, de nous dire sa joie et sa fierté de pouvoir féliciter cette population qui a œuvré grandement à la tâche commune.

Encore quelques morceaux de musique, encore quelques bonnes bouteilles bues à la santé de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, et les beaux cars du Martigny-Orsières ramènent tous les étrangers dans le bas-pays alors qu'il ferait si bon, à cette saison, rester sur les hauteurs.

Une remarque essentielle vient spontanément à l'esprit au terme de cette inoubliable manifestation. C'est la puissance de l'argent qui domine littéralement tout à notre époque, même les constructions les plus spirituelles. Mais ç'a toujours été ainsi, me dira-t-on peut-être. Mais alors comment aurait-on pu construire les magnifiques cathédrales du moyen âge qui sont encore aujourd'hui la fierté de l'Europe chrétienne ? **C. B.**

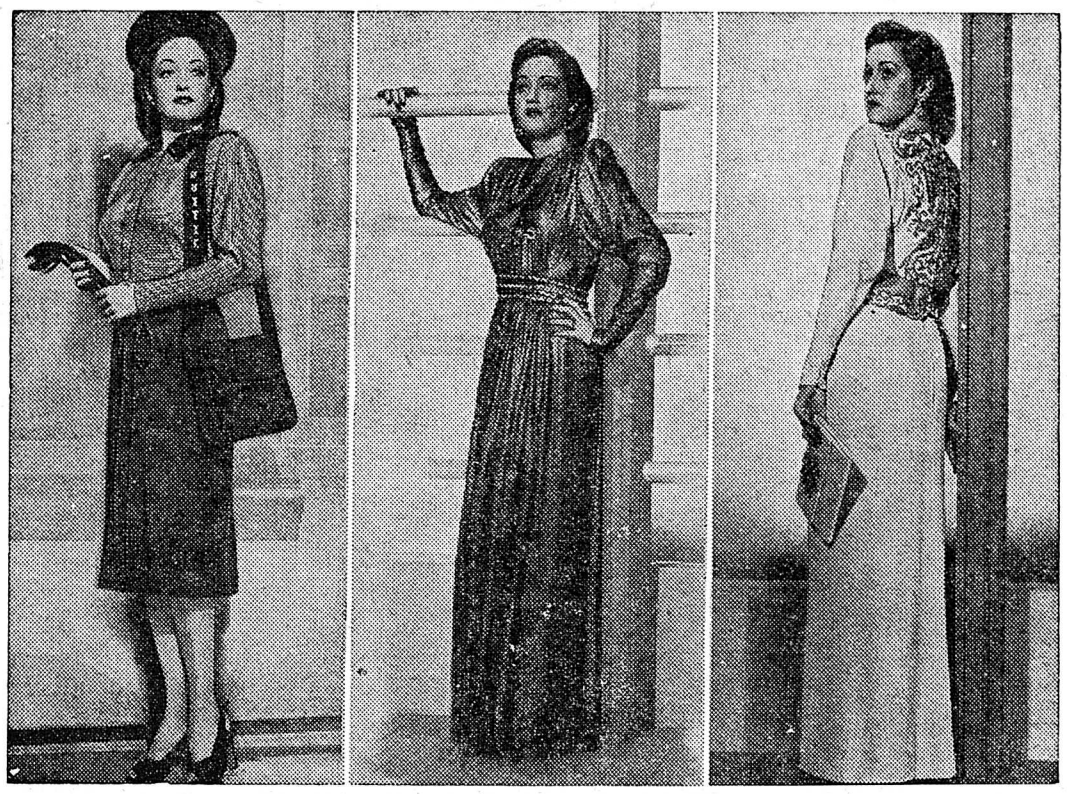

Dorothy Lamour, star de la Paramount, présente les dernières créations de la mode

Une action vaut exactement ce que vaut l'intention qui l'a commandée.

Quelques bonnes recettes

La saison des légumes a commencé ; profitons d'en mettre tous les jours à notre menu.

PETITS POIS

Une livre de petits pois écossés, une belle tranche de jambon cru et dessalé, une dizaine de petits oignons, deux noix de beurre.

Mettre une noix de beurre dans la marmite pour y faire mijoter le jambon pendant une demi-heure. Enlever ensuite la tranche de jambon, mettre le reste de beurre, les oignons et les petits pois sans oublier le poivre et le sel ; couper le jambon en dés et faire cuire le tout environ trois quarts d'heure à petit feu.

LAITUES FARCIES

Quatre laitues, un verre de vin blanc, une noix de beurre, une tasse de riz et 100 gr. de champignons de Paris.

Enlever le trognon et les feuilles flétries des laitues, ficeler et faire cuire 10 minutes à l'eau salée. D'autre part, faire cuire le riz à l'eau bouillante puis le laisser sécher au four. Hâcher les champignons et les cuire à la poêle avec une noix de beurre et de l'oignon. Mélanger le riz, les champignons et, à volonté, 2 œufs cuits durs et hachés. Déficeler les laitues, en écarter les feuilles et placer un peu de farce entre chacune d'elles, les reficeler et les mettre dans un plat à cuire bien beurré. Parsemer le tout de noisettes de beurre et arroser de vin blanc. Faire cuire couvert dans un four doux.

Pharmacie Nouvelle
DROGUERIE
SION
René BOLLIER, pharm.
Tél. 2 18 64

LES BAS EN NYLON LX 10

se lavent chaque soir
dans de l'eau tiède,
sans faute !
Trempez-les tous les
trois jours dans une
mousse LUX tiède.
Ainsi, ils dureront des
mois et plus.

Un produit Sunlight

pour le linge délicat

Feuilleton du Rhône du vendredi 8 juillet 1949 71

LA PORTEUSE DE PAIN

Roman de
Xavier de Montépin

Lucie, prise d'une fièvre violente, avait été obligée de se mettre au lit. La porteuse de pain se sentit glacée d'épouvante en la trouvant malade. La pensée que sa fille pouvait mourir la fit trembler de la tête aux pieds ; elle se mit en quête d'un médecin qu'elle ne tarda pas à trouver et qu'elle ramena. Ce médecin, après avoir examiné la jeune fille, hocha la tête, pinça les lèvres, fronça les sourcils. Le cas était grave, ou tout au moins risquait de le devenir. Une fièvre cérébrale pouvait se déclarer d'un moment à l'autre.

. . . . . .

Nous devons expliquer à nos lecteurs la présence de Raoul Duchemin, l'employé à la mairie de Joigny, dans le train tamponné à la gare de Bois-le-Roi. Quoique le détenteur des faux billets eût été payé intégralement, il ne se gênait nullement pour raconter à qui voulait l'entendre l'histoire du remboursement effectué de la façon la plus inattendue par le protecteur inconnu du jeune employé. On sut bien vite dans Joigny que Raoul Duchemin, très gêné d'ordinaire, avait de l'argent plein ses poches, et naturellement on se demanda par quel concours de circonstances bizarres il se trouvait en état de payer ses dettes.

On avait vu Duchemin causer avec un inconnu, dîner et déjeuner en compagnie de cet inconnu. Ceci parut suspect. La rumeur publique, grossissant de jour en jour et d'heure en heure, arriva jusqu'aux oreilles du maire de Joigny. Ce fonctionnaire demanda des explications à son employé, lequel n'en put fournir aucune. La conclusion fut celle-ci :

— Il est impossible que vous fassiez plus longtemps partie de l'administration municipale. Donnez donc votre démission, sinon je serai contraint de vous révoquer.

Duchemin, atterré par cette sentence sans appel, donna sa démission et se trouva sur le pavé, mal vu par tout le monde. Tout d'abord le jeune viveur songea à aller à Paris où il pourrait trouver un emploi et où du moins il disparaîtrait de la foule. Possesseur encore de quelques pièces d'or, de quoi vivre pendant deux ou trois semaines, il prit le chemin de fer. Nous savons l'accident et la suite.

Amanda attendait avec impatience le moment où l'état de blessé lui permettrait de se présenter à lui. La jeune femme ne s'étonnait pas le moins du monde que le pseudo-baron de Reiss n'eût point reparu à Bois-le-Roi.

Elle avait bien deviné que son départ cachait une rupture, mais elle caressait une idée fixe, celle de se venger, et elle se disait que Raoul Duchemin serait pour sa vengeance un auxiliaire d'un prix inestimable, un associé convaincu.

Enfin, un jour, Madeleine lui fit signe qu'elle pouvait se rendre sans être aperçue chez le convalescent.

Après avoir frappé deux coups discrets, Amanda franchit le seuil de la chambre du blessé, et referma la porte derrière elle. Le jeune homme s'attendait si peu à voir son ex-maîtresse, qu'il ne la reconnut pas tout d'abord. Glissant plutôt qu'elle ne marchait, Amanda s'avança jusqu'au lit ; Duchemin la reconnut alors et poussa une exclamation de surprise, mais sans paraître courroucé le moins du monde.

— Amanda ! s'écria-t-il ; toi ici !...

— Oui, moi, mon bon chien, répondit la jeune femme en lui prenant la main qu'elle porta à ses lèvres. Ma présence ne doit point t'étonner. J'ai été témoin de l'accident dont tu as été victime. Je t'ai reconnu. J'ai su qu'on te transportait ici : j'ai pris de tes nouvelles tous les jours, et j'ai attendu le moment où je pourrais enfin te voir...

En écoutant Amanda, le souvenir des mauvais côtés du passé revint au jeune homme.

— Que me veux-tu ? dit-il en dégageant sa main. Tu sais bien qu'entre nous tout est fini ! Si je suis blessé, si j'ai failli mourir, c'est à toi que je le dois !

— A moi ! s'écria la jeune femme stupéfaite.

— Oui, à toi, car si j'ai perdu l'emploi qui me faisait vivre, si j'ai dû fuir Joigny, c'est à cause de ces misérables billets que j'ai signés pour t'en donner l'argent et qui ont failli me conduire au bagne ! Par toi, mon nom est déshonoré ! Par toi, mon avenir est brisé ! Ah ! que n'ai-je trouvé la mort dans cet accident de chemin de fer ?

— J'accepte et je mérite les reproches que tu m'adresses, cher Raoul, fit Amanda d'une voix qui semblait tremblante d'émotion. Je t'ai fait inconsciemment beaucoup de mal... Je le regrette ; je t'en demande pardon... mais ma visite a des motifs sérieux, je t'assure. Peut-être dissipera-t-elle les inquiétudes relatives à ton avenir, dont tu me parlais tout à l'heure. Consens-tu à m'écouter ? à me répondre ?

— Il le faut bien, puisque tu es là !

— J'ai tout d'abord à te mettre en garde contre les périls qui te menacent. Tu connais le baron de Reiss ?

Ce nom, l'ex-employé ne s'attendait guère à l'entendre prononcer ; il lui fit l'effet d'un coup de marteau sur le crâne.

— Le baron de Reiss ! balbutia-t-il, en regardant Amanda pour tâcher de lire dans ses yeux ce qu'elle savait.

— Oui, un homme que tu as vu à Joigny il y a un mois à peu près, et qui tient en ses mains tes billets faux...

De pâle qu'il était, Duchemin devint livide. D'une voix étranglée il bégaya :

— Comment connais-tu cet homme ? Comment sais-tu qu'il détient ces billets ?

— Comme je sais qu'il a acheté à Mme Delion et qu'il garde avec soin certaine reconnaissance signée par moi et fort compromettante. Pour acheter et collectionner ainsi qu'il le fait des papiers de ce genre, ce baron de Reiss, vrai ou faux, a certainement de bonnes raisons. Je suis naturellement au fait de celles qui me concernent, mais j'ignore celles qui ont rapport à toi et j'ai besoin de les connaître.

— Pourquoi ?

— C'est élémentaire ! Toi et moi nous sommes menacés ensemble. Donc, nous devons nous unir pour combattre l'ennemi commun.

Duchemin tremblait de tout son corps. Il essaya de donner le change à son ancienne maîtresse.

— Mais je n'ai rien à craindre de lui, moi, dit-il.

Amanda haussa les épaules.

— Ne me raconte donc point de calembredaines ! répliqua-t-elle. Tu sais bien que je ne suis pas une imbécile. Comment le baron de Reiss s'est-il procuré les traites enrichies par toi d'une signature de fantaisie ?

— En les remboursant.

— Connaissais-tu cet homme depuis longtemps ? Etait-il de tes amis ?

— Je le voyais ce jour la première fois...

— Et il est venu à ton aide lors de votre première rencontre ? Comment cela s'est-il donc passé ?

Duchemin avait peur. Il raconta à Amanda de quelle façon imprévue le baron de Reiss lui avait offert ses services.

— Et tu n'a pas trouvé cela singulier ? plus que singulier même ? s'écria la jeune femme.

— Cela m'a paru fort étrange, mais...

— Ce qui ne t'a point empêché d'accepter.

— Pourquoi aurais-je refusé un secours arrivant si juste à point pour me tirer d'affaire ?...

— Espères-tu me persuader que cet homme n'a rien exigé de toi ?

— Que voulais-tu qu'il exigeât ?

— Voyons, Raoul, parle ! Apprends-moi la vérité, la vérité tout entière ! Je te le répète, nous sommes menaces l'un et l'autre et il faut nous unir pour échapper à ce misérable qui n'est pas plus baron que toi !

— Comment se nomme-t-il ?

— Ovide Soliveau. C'est un voleur et un assassin qui a failli m'empoisonner, il y a quelques jours...

— T'empoisonner, toi ! Pourquoi ?

— Il se sentait deviné par moi. Il voyait bien que je n'étais pas dupe de son masque. Cet homme a commis plus d'un crime, et je crois en connaitre un qui n'a échoué que par des circonstances indépendantes de sa volonté.

— Quel est ce crime ? demanda Raoul Duchemin vivement intéressé par ce qu'il entendait.

— Il y a un mois, le prétendu baron de Reiss, de son vrai nom Ovide Soliveau, voulait se débarrasser d'une jeune fille, une orpheline élevée aux Enfants-Trouvés. Il ne réussit qu'à moitié. L'orpheline, frappée d'un coup de couteau, fut très malade, mais ne mourut pas.

— Tu es certaine que cet homme était l'assassin ?

— J'ai cent raisons de le supposer. Pour en être absolument sûre il ne me manque qu'un tout petit indice.

AROLA „Arveta"
Chaussure pour la montagne et le travail. Cuir chromé très solide. Contrefort renforcé. Semelle Dufour. **54.50**

BALLY-Marche et montagne
pour dames et jeunes filles. Waterproof doublé cuir. Chaussant parfait. **42.50**

BALLY „Engadine"
Chaussure de montagne pour dames et jeunes filles. Waterproof doublé cuir. Semelle Clipper souple et solide. **49.50**

L'économie par la qualité! BALLY-AROLA-SERVICE contrôle toutes nos chaussures de sport.

Chaussures **Modernes Bally**
Martigny / Place Centrale

Motofaucheuses
RECORD avec treuil RAPID petit modèle
Toutes machines de culture — Pompes en tous genres
Moteurs fixes et transportables
Charles Méroz Machines agricoles
Martigny-Ville Téléphone 6 13 79
Représentant des Ateliers de Constr. Bucher-Guyer

Roues de brouettes
en fer, livrées dans toutes les hauteurs et longueurs de moyeu, tout de suite franco. - Demandez prix courant R.
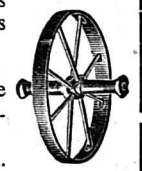
Fritz Bögli-von Aesch
Langenthal 45

Il confère à votre linge le parfum délicat des fleurs- C'est pourquoi il s'appelle FLORIS

Travaux d'impression livrés rapidement par l'Imprimerie Pillet

De particulier, à vendre
CAMIONNETTE
FIAT 522
13 CV, moteur revisé, 2000 francs.
Voiture OPEL
mod. 35, 6 CV, 4 vitesses, marche parfaite, 1,500 fr. On échange contre Topolino même usagée. Offre: tél. (026) 6 15 25.

Toujours en vogue
Souliers ville, sport et montagne
FIBA
CORDONNERIE
FIORA ET BAGUTTI
MARTIGNY
PILLET - MARTIGNY

Baisse de prix
Salami façon Milan 8.-
Salametti 7.-
Viande séchée . . . 7.-
Saucissons mi-porc . 5.-
Biftecks, rôtis, bouillis.
Boucherie Beeri

r. du Centre 5
Téléphone 5 19 82 - VEVEY

ABC du DDT

Contre les insectes du dehors

Conseil No 12

Cher lecteur! Vous vous fâchez lorsque vous êtes piqué par des moustiques ou par des taons, en promenade, en bateau, à la pêche, au pique-nique, dans les bois ou à la plage. A la maison, vous pouvez vous protéger de ces insectes qui vous sucent le sang, grâce au NEOCIDE SPRAY, mais dehors, vous leur êtes livré sans défense. C'est pour cela que les chimistes et les biologistes de la maison J.-R. Geigy S.A. ont créé un «repellent», c'est-à-dire un produit qui empêche les insectes de piquer: le KIK. Faites vous-même un essai avec le KIK. Etendez également du KIK sur les parties de votre corps que vous désirez protéger. Vous serez délivré pendant plusieurs heures des piqûres d'insectes. Le KIK ne brûle pas la peau; dès qu'il est sec, il est presque sans odeur.

KIK

Produits DDT Geigy: TRIX pour la lutte contre les mites. NEOCIDE SPRAY détruit les mouches et les moustiques. NEOCIDE pour la lutte contre la vermine des habitations. NEOCIDOL pour la lutte contre la vermine des animaux. GESAROL, GESAREX, GESAFIDE et GESAPON pour la protection des plantes.

La marque connue dans le monde entier pour les produits insecticides:
DDT Geigy DDT

LOTERIE ROMANDE
demain...
Tirage à Montreux
055

Que cet indice me soit fourni, et alors j'aurai des armes, je serai forte pour me venger...

Les mots: Orpheline, élevée aux Enfants-Trouvés, avaient frappé l'esprit de Raoul Duchemin et redoublé ses terreurs.

— Le nom de cette orpheline, le sais-tu ? balbutia-t-il.

— Lucie.

— Lucie ! s'écria Raoul. Ah ! c'est bien le nom écrit sur l'acte de dépôt qu'il est venu exiger de moi.

— Un acte de dépôt ? répéta Mlle Amanda, frémissant d'anxiété et d'espoir.

— Oui. Cet homme, pour payement du service qu'il m'avait rendu, m'a contraint à lui livrer l'acte de dépôt fait à la mairie de Joigny par la nourrice, au moment où elle allait porter aux Enfants-Trouvés de Paris la petite fille à elle confiée et dont on ne payait plus l'entretien. Il se disait le père de l'enfant...

— Le misérable ! Je n'ai plus de doute à cette heure ! C'est lui qui a frappé Lucie, et le papier exigé de toi va lui servir sans aucun doute à commettre quelque nouveau crime ! Mais ce papier, ajouta Mlle Amanda, tu n'avais donc pas le droit de le lui remettre ?

— Non. Il devait demeurer dans les archives de la mairie.

— Si l'on savait que tu l'as soustrait pour le lui livrer, qu'arriverait-il ?

Raoul frissonna. Des gouttes de sueur glacée mouillèrent ses tempes.

— Je serais perdu, répondit-il, perdu sans ressources.

— Et tu ne te vengerais pas du scélérat qui n'a paru te sauver d'un abîme que pour te précipiter dans un autre ! Tu ne chercherais pas à lui arracher ce papier qui te perdrait, et les traites fausses par lesquelles il te tient et qui te forcent au silence !

— Me venger ! lui arracher ces papiers ? Oh ! si, je voudrais ! Mais comment ?

— As-tu confiance en moi ?

Raoul Duchemin hésita. Cependant, au bout de quelques secondes, il se décida à répondre :

— Oui...

— Veux-tu me laisser agir et me promettre une obéissance absolue ?

— Oui. Que faudra-t-il faire ?

— Surveiller les agissements du faux baron de Reiss.

— Pour cela, il faut avoir des ressources que je n'ai pas.

— Je te procurerai de l'argent... maintenant, je dois te dire la vérité en ce qui me concerne ; nous sommes tous deux, malgré nous, les complices de cet homme, ce qui pourrait nous mener loin. Donc il importe de nous dégager.

Amanda Régamy raconta au jeune homme ce que nos lecteurs connaissent déjà. Raoul l'écouta avec attention.

— Il est certain, dit-il ensuite, que le gredin s'est servi fort adroitement de toi pour la réussite de ses projets. Il est non moins évident que son intérêt à cette heure est de rester dans l'ombre. Comment le retrouver ? Où le chercher ?

Ovide Soliveau connaît à Paris un gros industriel qui a une usine à Courbevoie. Certaines choses que j'ai entendu dire me font soupçonner qu'il existe une intimité toute particulière entre l'industriel et mon brigand. Ils se fréquentent et, en guettant autour de la maison et de l'usine de Paul Harmant, on y verra d'un jour à l'autre entrer le faux baron de Reiss. C'est de cette façon qu'il faut agir.

— Comment agir avant d'être complètement guéri ?

— Nous attendrons ta guérison. L'essentiel est que dès à présent nous soyons d'accord. Te verrai-je demain ?

— Oui. Je viendrai te dire adieu. Te faut-il de l'argent ? la compagnie m'a fait offrir ce matin une somme de cinq mille francs à titre de transaction amiable.

— Tu as accepté ?

— Bien entendu. Cette somme me sera payée d'ici quelques jours. Peut-être un procès rapporterait-il davantage, mais je ne veux pas me mettre en évidence.

Amanda se retira joyeuse, car sa visite à son ancien amant avait produit les résultats souhaités. L'alliance conclue entre elle et Raoul Duchemin devait, du moins elle le croyait fermement, amener la perte d'Ovide Soliveau.

Le lendemain matin, de bonne heure, Duchemin reçut la visite d'Amanda qui lui apportait son adresse chez sa patronne, et qui, après lui avoir fait jurer de nouveau un traité d'alliance offensive et défensive, partit pour Paris. Elle avait besoin de savoir ce qui se passait à l'atelier.

L'histoire de Lucie Fortier et de Mlle Mary Harmant s'était ébruitée. Amanda sut donc bien vite que Lucie, fille d'une femme condamnée à la réclusion, avait été congédiée, et que Mlle Harmant, rivale triomphante de Lucie, allait épouser l'homme qu'elles aimaient toutes deux. Cette histoire, on le comprend sans peine, intéressa vivement l'essayeuse. Elle en tira les déductions suivantes éminemment logiques :

— Ovide Soliveau a agi pour le compte de Paul Harmant. On a voulu d'abord tuer Lucie. Le coup ayant manqué, on a cherché les moyens de la perdre, et c'est Duchemin qui a fourni les armes à Soliveau.

Ceci apparaissait de façon très nette à Mlle Amanda, mais elle devinait, au milieu de tout cela, un fort gros mystère, ayant trait aux relations passées et présentes du faux baron et de l'industriel dix fois millionnaire, et ce mystère elle voulait le percer à jour. Le dimanche suivant, dès le matin, elle prit le train de Bois-le-Roi. Les quelques jours écoulés depuis son départ avaient fait faire de grands progrès à la convalescence de Raoul Duchemin et ce fut debout qu'il reçut la visite de son ancienne maîtresse.

Amanda lui raconta par le menu ce qu'elle avait appris relativement à Lucie Fortier, et le jeune homme comprit quelle faute irréparable il avait commise en volant dans les archives de la mairie de Joigny le document qu'exigeait le faux baron de Reiss, puis Amanda dit à Duchemin qu'il n'aurait pas besoin, en arrivant à Paris, de s'inquiéter de domicile. Elle mettait son logement de la rue des Dames, aux Batignolles, à sa disposition. Duchemin accepta et Amanda repartit pour Paris en se frottant les mains.

— Ça marchera bientôt ! pensait-elle.

V

Mary Harmant n'avait rien dit à son père de ce qui s'était passé entre elle et Lucie chez Mme Augustine. Instinctivement Mary sentait bien que cette scène ne lui faisait aucun honneur, et par conséquent n'éprouvait point le besoin de s'en vanter. Mais, au fond, elle avait porté à sa rivale un coup terrible. Le reste lui importait peu. Le désespoir de Lucie lui prouvait que celle-ci regardait Lucien Labroue comme à jamais perdu pour elle. Elle jouissait délicieusement de cette victoire décisive, et elle attendait avec une indicible impatience le jour de son mariage.

Si la joie et l'espérance remplissaient le cœur de la fille de Jacques Garaud, l'inguérissable maladie dont elle portait le germe en elle-même continuait son œuvre de destruction. La phtisie minait cette frêle poitrine et conduisait rapidement vers la tombe ce corps amaigri. Lucien, qui de temps à autre apercevait Mlle Harmant, se disait qu'un mariage avec cette enfant mourante était impossible. Il évitait le plus qu'il pouvait de se trouver en présence de Mary. On lui donnait sur sa demande le temps d'oublier, mais le père et la fille auraient voulu que l'oubli vînt plus vite. Or, Lucien n'oubliait pas.

Le faux Paul Harmant, ne sentant autour de lui aucune menace de prochain péril, envisageait l'avenir sans inquiétude, croyait fermement que dans un temps donné Lucien deviendrait son gendre, et travaillait sans relâche. La maladie de Mary le préoccupait péniblement, il est vrai, mais il s'illusionnait sur la gravité de l'état de sa fille, et se disait que le mariage amènerait la guérison.

. . . . . .

Le dimanche matin où Mlle Amanda Régamy se rendait à Bois-le-Roi, Lucien Labroue prenait de bonne heure le chemin de la rue d'Assas. Le peintre Etienne Castel avait écrit la veille un mot au fils de Jules Labroue pour l'engager à venir passer la journée avec lui, en compagnie de Georges Darier, revenu la veille de Tours où il était allé plaider. Lucien arriva le premier chez l'artiste, qui lui dit après lui avoir serré la main :

— Merci d'avoir accepté mon invitation. En attendant notre ami Georges, causons un peu de vous. J'ai fait ce que vous m'aviez demandé de faire au sujet de Jeanne Fortier ; il résulte des renseignements puisés à bonne source que Jeanne Fortier n'a point été réintégrée dans sa prison. Elle est introuvable !

— Ainsi, murmura Lucien, il ne me reste aucune espérance de pouvoir interroger cette femme...

— C'est à craindre, mais vous savez que tout est possible, même l'impossible ! Et chez M. Paul Harmant, comment vont les choses ?

— Toujours de même...

(A suivre.)

Grande vente de **SOLDES**

à des prix sensationnels

Voici quelques articles :

MOLIERE en boxcalf brun ou noir, 39-44 **19.80**

MOLIERE cuir brun, semelle Dufour-Montagne ou Rocher, 40-44 **29.80**

MOLIERE en chromé noir, 36-42 **16.80**

MOLIERE sport brun, double semelle, 40-45 **24.80**

BOTTINE en rindbox noir entièrement doublé toile, 40-47 **21.80**
Doublé peau, Fr. 24.80

BOTTINE chromé noir entièrem. doublé peau, 27-35 **19.80**

Un lot de SANDALES en brun ou noir, 27-35, à partir de **5.80**

Un lot de SANDALES semelles cuir, crêpe, 27-35 **9.80**

MOLIERE cuir chromé, article très fort, en noir **16.80**

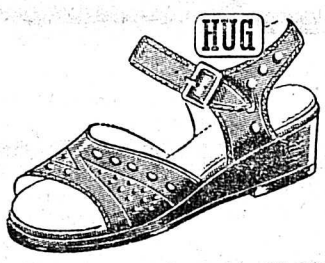

SANDALE bride beige, brun ou noir **19.80**

Expéditions partout

CORDONNERIE MÉCANIQUE

avec les machines les plus perfectionnées — Travail fin et soigné
Ressemelages et talonnages pour messieurs, à partir de Fr. 9.—
Idem pour dames, à partir de Fr. 6.90
Ressemelages crêpe, caoutchouc, vibram, Dufour
Chaussures sur mesure par spécialiste

Chaussures Cretton
Martigny
Téléphone 6 13 24

Pendant cette vente 10 % de rabais sur tous les articles non soldés

Commerçant

32 ans, sobre et de confiance, français - allemand, possédant permis de conduire poids légers, **cherche place** comme livreur, voyageur, représentant ou travaillerait dans un magasin ou marchand de fruits. — S'adres. au journal sous R 1762.

A vendre une petite

POMPE

d'arrosage, ayant peu servi. S'adresser à Ulysse Perraudin, Saillon.

PERDU

à Martigny, place Centrale JAQUETTE grise en laine. La rapporter contre récompense au bureau du journal Le Rhône.

A vendre à Martigny-Ville une petite

VILLA

comprenant 5 pièces, cuisine, avec confort, ainsi qu'une dépendance et un jardin de 600 m2. Disponible tout de suite. S'adr. au journal sous R 1765.

On cherche dans bon café de Martigny

SOMMELIÈRE

Entrée immédiate. S'adres. au journal Le Rhône sous R 1763.

SAINT-MAURICE

Une auto contre un arbre

Une voiture conduite par M. Rielle, boulanger à Sion, qui se dirigeait sur Lausanne, s'est jetée contre un arbre à la sortie de St-Maurice pour une cause inconnue. Le choc fut terrible. M. Rielle et son compagnon, M. Ed. Gaillard, également boulanger à Sion, ont été blessés et conduits à la Clinique St-Amé.

Une bonne prise

Hier, dans l'après-midi, un individu se présentait dans un hôtel de St-Maurice pour y consommer et éventuellement dormir. M. Martin, propriétaire de l'hôtel de la Gare, trouvant ce client fort suspect, alerta la gendarmerie. Arrêté, le dénommé Krauechi fut reconnu coupable de nombreux délits. Il était en effet recherché par les autorités judiciaires de plusieurs cantons.

Distinction

M. Nevio Cimbri vient de réussir brillamment les examens pour hautbois (degré moyen) au Conservatoire de Lausanne.

Ce succès est tout à l'honneur de M. Hubert Fauquex, de Martigny, dont le jeune Cimbri fut longtemps l'élève assidu. Nos félicitations.

Encore un accident

Un nouvel accident vient de survenir sur les chantiers du barrage de Lavey, où M. Abel Pernollet, de La Balma, a été sérieusement atteint par un « crochet ». Ayant reçu les soins que nécessitait son état, M. Pernollet a pu être reconduit auprès des siens.

Au Football-Club

Réuni en assemblée générale sous la présidence de M. René Vuilloud, le F. C. St-Maurice a élu son comité pour la saison 1949-50, lequel sera composé comme suit : MM. Amédée Richard, président ; Armand Médico, vice-président ; Romain Vouillamoz, secrétaire ; Robert Coutaz, fils, caissier général ; Pierre Puippe, caissier du terrain ; Louis Tomasi et Guy Frey, membres.

Le C. T. continuera à être présidé par M. Jean Rausis, alors que la commission des juniors sera composée de MM. Louis Tomasi, Henri Juilland et Marcel Michaud. Le matériel reste confié au dévoué André Monnet.

En remplacement de M. Albert Dirac, qui abandonne le sport actif, l'entraînement sera définitivement assuré par l'excellent René Seeholzer, lequel avait déjà fonctionné en Agaune.

Au chapitre des transferts, signalons le départ de Rey-Bellet (Thoune) et l'acquisition de l'arrière Michaud (Massongex). D'autres tractations sont en cours...

Les cheminots sportifs

L'équipe de football du club sportif des cheminots de la gare de St-Maurice participera samedi et dimanche aux journées de football des cheminots suisses à Lucerne.

Leur première rencontre les opposera à leurs collègues d'Erstfeld. Nos Valaisans pourront compter sur une très belle équipe au sein de laquelle évolueront notamment Jud (F. C. Saxon), Coquoz (Evionnaz), Cettou (Massongex), Rey-Bellet, Gallay, ainsi que les trios Rappaz et Coquoz (F. C. St-Maurice).

SION

Chute mortelle dans les escaliers

Un terrible accident vient de survenir à Sion, à la place du Midi, et il a causé dans le quartier une compréhensible émotion : une femme âgée d'une cinquantaine d'années, Mme Charlotte Jordan, mariée sans enfants, rentrait de nuit à son domicile et gravissait l'escalier extérieur du bâtiment qu'elle habite, quand elle perdit pied et tombant en arrière, elle roula au bas des marches.

On s'empressa auprès de la victime qui gisait sans connaissance et on la fit transporter à l'hôpital de la ville. Mais, jeudi, à la fin de la matinée, en dépit de tous les soins, elle succombait à une fracture du crâne.

A l'Institut de commerce

L'année scolaire vient de se terminer par les examens écrits et oraux du diplôme de commerce.

Voici le palmarès :

Obtiennent le diplôme de commerce avec la mention « Très bien » : Oscar Dayer, Hérémence, Norbert Andenmatten, Monthey, Paule Bonvin, Sierre, Suzanne Vuissoz, Grône.

Mention « Bien » : Laurence Carron, Fully, Clément Mayoraz, Hérémence, Gertrude Sierro, Sion, Marius Barras, Chermignon-Ollon, Michel Bagnoud, Flanthey-Lens, Walter Gsponer, Viège, Jacqueline Monnier, Sion, René Hugo, Grône, Hubert Wolff, Sion, Alice Vogel, Sion, Victor Tschopp, Sierre, Hélène Boson, Fully, Bernard Bruttin, Sion, Charles Fournier, Haute-Nendaz, Roméo Balestra, Sierre, Sylvie Gillioz, Saxon, Gilbert Micheloud, Vex, Albert Mathieu, Chippis, Marianne Clemenz, Viège, Adalbert Imseng, Saas-Fée, Jeanne Schrœter, Sion, Philippe Bruttin, Sion, Yvette Duc St-Maurice, Georges Delacombaz, Brigue.

La rentrée de l'Institut de commerce est fixée au jeudi 15 septembre à 9 h. Pour tous renseignements, écrire à la Direction : Dr A. Théler, professeur, Château de Romont (Frib.).

Si vous êtes obligés de rester longtemps debout ou d'être toujours assis, vous aurez une prédisposition aux varices. Les

TROUBLES DE LA CIRCULATION

se manifestent fréquemment dans les jambes et ils se révèlent souvent après un accouchement. La cure de CIRCULAN préviendra le mal et améliorera votre circulation du sang. Plus vite vous commencerez la cure, plus vite

VOUS SEREZ SOULAGÉS

Chez votre pharmacien et droguiste

Flacon original 4.75
Cure moyenne 10.75
Flacon de cure 19.75
(Economie Fr. 4.—)
Recommandé par le Corps médical

contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis

CURE Circulan

Extraits de plantes du Dr Antonioli, Zurich. Depôt Ets. R. Barberot S. A., Genève

Seulement **1.30**

bout-liège

DOUCE
FRAICHE
AROMATIQUE
N'IRRITANT
PAS
LA GORGE

Craven A

LA CIGARETTE ANGLAISE DE RENOMMEE MONDIALE

Dès le 8 juillet

Tout notre Stock *en tissus d'été*

soie - coton - vistra

est

SOLDÉ

avec des rabais de

20 % à 50 %

Arc en Ciel SA
nouveautés

35, rue de Bourg, Lausanne

Tourisme pédestre

Lecteurs, avez-vous remarqué ces petits losanges, jaune vif, agrafés ou peints le long des bisses, le long des chemins conduisant aux cols, d'un village à l'autre et d'une vallée à une autre ? Plus de 1000 km. de cheminements sont signalisés de cette façon, hors des grandes routes.

Il y a d'abord le **chemin des cols** depuis le lac de Tanay au col du Simplon en passant par Champéry-col de la Forclaz-Champex-Grand-St-Bernard-Verbier-Arolla-Zinal-St-Nicolas. Il y a également, pour les amateurs de sous-bois, le **chemin des bisses** depuis Martigny à Brigue par le bisse de Saxon-Isérables-Nax-Vercorin et Bürchen. Et sur la rive droite, la signalisation des cheminements conduisant de la plaine au Pas de Cheville depuis Conthey, au Sanetsch depuis Sion, au Rawyl depuis Crans et Lens, à Fafleralp depuis Loèche-les-Bains est actuellement terminée.

Ce travail énorme a été réalisé par l'Association valaisanne de tourisme pédestre.

Cette jeune association, que préside avec talent M. Ch.-A. Perrig, ing. forestier cantonal, avait convoqué en assemblée générale ses membres, mardi, à Planachaux sur Champéry.

Pour bien marquer l'intérêt que l'Etat porte au tourisme pédestre, M. Gard, président du Conseil d'Etat, était présent ainsi que MM. Amez-Droz, président de l'Union valaisanne du tourisme, Schneller, nouveau directeur du Viège-Zermatt, Olsommer, directeur de la Chambre de commerce, Exhenry, député, représentant la commune de Champéry, Marc Défago, président de la Société de développement, de nombreux hôteliers et personnalités valaisannes.

Dans son allocution présidentielle, M. Perrig a dit les bienfaits spirituels du tourisme pédestre et naturellement l'aide que cette association apporte à notre économie générale. Il remercia chaudement tous ses collaborateurs et plus spécialement M. le Dr Pierre Darbellay, secrétaire et grand animateur du tourisme pédestre. M. Darbellay commenta avec clarté le rapport de gestion ainsi que les comptes vérifiés par M. F. Gay-Crosier, hôtelier au col de la Forclaz. Sur proposition de M. Monnet, président de la Société de développement d'Isérables, l'assemblée de 1950 aura lieu à Verbier avec traversée sur Isérables par le col de la Croix-de-Cœur.

Le verre de l'amitié offert par la Société de développement de Champéry fut servi sur la terrasse ensoleillée de Planachaux et M. Perrig en profita pour adresser un merci à M. Curchod, directeur du téléphérique, de nous avoir aimablement transportés.

Cette assemblée était combinée avec une course, le long d'un cheminement signalisé, passant par les Portes du Soleil jusqu'à Morgins.

En cours de route, une surprise bien agréable nous était réservée. Sur le point de vue incomparable de la Croix-du-Culet qui embrasse le Val d'Illiez dans sa totalité, M. l'abbé Mariétan nous régala de l'une de ses causeries dont il a le secret. Enfant du Val d'Illiez, l'abbé Mariétan connaît extrêmement bien sa vallée et ses légendes, ses coutumes et ses traditions, sa faune et sa flore, sa géologie et son climat. Les anecdotes, chères aux villages-frontière, charmèrent joyeusement les auditeurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements au père de la « Murithienne ».

La traversée sur Morgins s'effectua parmi les fleurs abondantes sous la conduite de M. Diserens de Morgins.

Que les organisateurs de cette journée magnifique, intéressante et instructive, passée en pleine nature, soient chaudement remerciés. P.

— Le congrès international du personnel des P. T. T. s'est ouvert hier jeudi, à Zurich, en présence de 120 délégués représentant douze pays.

VALAIS

Pour le tunnel du Gd-St-Bernard

Dans sa séance de mardi soir, le Conseil communal des Planches (Montreux) a voté une résolution proposée par la Municipalité soutenant les démarches faites par les autorités cantonales auprès de la Confédération pour le tunnel routier du Grand-St-Bernard.

DANS NOS VILLAGES

ST-MARTIN. — M. Angelo Fusi, maçon, Italien d'origine, qui descendait de ce village à vélo, est entré en collision avec une auto sédunoise. Le cycliste a eu une jambe cassée.

COLLOMBEY. — Une motocyclette, occupée par deux personnes, a été atteinte par le tram de la ligne Aigle-Monthey à l'entrée du village. La conductrice, Mme Schaller, souffre d'une commotion, et l'occupant du siège arrière, M. Dubois, d'une fracture de la jambe.

ILLIEZ. — Mme Vve Innocente Perrin, atteinte de surdité, a été renversée par une motocyclette. Elle souffre de contusions et blessures.

BRAMOIS. — Descendant de Nax, une voiture conduite par M. A. Constantin de Sion, culbuta au bas du talus bordant la route. Le conducteur a été sérieusement blessé.

RAROGNE. — Débouchant à bicyclette de derrière un char de foin, le jeune Anton Troger a été happé par l'auto du ministre de l'Union Sud-Africaine, à Bruxelles, et gravement blessé. La victime a été transportée à l'hôpital de Viège.

ST-LEONARD. — Pour éviter une moto, M. Otto Tschumy, de Soleure, donna un si brusque coup de volant qu'il lança sa voiture contre un peuplier. Dégâts matériels.

CONTHEY. — M. André Papilloud, qui roulait à bicyclette sur une route de la région, a fait une violente chute et s'est grièvement blessé au visage.

SALINS. — Le camion de M. Stalder est entré en collision sur la route Sion-Nendaz avec un car de l'entreprise Charbonnet. Dégâts matériels.

BAGNES. — MM. Fernand Michellod, de Bagnes, et Auguste Terrettaz, de Vollèges, roulaient sur la même motocyclette quand ils entrèrent en collision, entre Fontenelle et Médières, avec une automobile conduite par M. Kernen, directeur de la Parqueterie d'Aigle. M. Michellod souffre d'une fracture du nez et son compagnon de diverses contusions.

Le mystère du Cervin reste entier

Il y a quelques jours, on découvrait un cadavre gisant sur les rochers, au pied du Cervin, sur territoire italien. On supposa tout d'abord qu'il s'agissait du corps du guide Chiara, membre de la résistance italienne, disparu mystérieusement en 1944.

Or ,le corps retrouvé a été identifié comme étant celui d'un alpiniste milanais, porté manquant depuis l'automne dernier.

Le mystère Chiara reste donc complet.

Gros incendie de forêt

Un gros incendie de forêt s'est déclaré mercredi au fond de la vallée de Tourtemagne, au lieu dit Plumatter. Le feu détruisit rapidement de magnifiques sapins. Le forestier cantonal a été avisé et les mesures nécessaires ont été prises. On a fait appel aux pompiers de Tourtemagne et d'Oberems pour circonscrire le sinistre.

Un télésiège Trient-La Forclaz

Réunie à la maison d'école de Trient sur Martigny, une assemblée publique forte d'une quarantaine de personnes a décidé la construction d'un télésiège de Trient au col de La Forclaz. Elle a nommé un comité d'initiative, en lui donnant mandat d'entreprendre tous travaux utiles pour assurer la réalisation de ce projet.

Cet ouvrage s'inscrit dans un programme d'ensemble qui vise au développement touristique de la région et à sortir Trient et La Forclaz de leur isolement hivernal. Ce programme comprend : 1. l'ouverture de la route Trient-Châtelard en hiver et l'organisation d'un service régulier d'autocars ; 2. la construction d'un télésiège de Trient à La Forclaz ; 3. la construction d'un télésiège et d'un skilift de Montroc au col de Balme.

La réalisation du point 1 est assurée grâce à la compréhension des autorités. Celle du point 2 semble également en bonne voie.

Une femme tuée sur la route

Roulant au volant de son camion sur la route cantonale près de Gampel, un chauffeur de la Lonza, M. E. Breggy, aperçut à une vingtaine de mètres une femme cheminant sur la chaussée. Le chauffeur clacsonna, mais la promeneuse, atteinte de surdité, n'entendit pas l'avertissement et bifurqua tout à coup sur la droite de la chaussée. Elle fut frappée par le camion et tuée sur le coup.

Liddes

PREMIERE MESSE. — La population de Liddes était en liesse dimanche dernier. L'abbé Jean Dondainaz, du hameau de Vichères, disait sa première messe. Le sermon de circonstance a été prêché par M. le Prieur de l'Hospice du Grand-St-Bernard, M. Lucien Gabioud.

Après le dîner, à l'Hôtel du St-Bernard, prêtres et laïques prirent successivement la parole et remercièrent la mère du nouveau prêtre qui éleva une belle famille de six fils et une fille et en dédia un à la prêtrise.

Un bâtiment détruit par le feu à Veysonnaz

Un bâtiment comprenant habitation, grange et écurie, appartenant à M. J.-L. Locher, a été la proie des flammes mercredi matin. On eut beaucoup de peine, devant la rapide extension du feu, à sauver une vieille parente malade ainsi qu'un bébé, lequel fut même quelque peu brûlé. Il ne reste rien du bâtiment. Le propriétaire a tout perdu. L'incendie est survenu pendant que les époux travaillaient aux foins. Seuls les enfants étaient restés à la maison.

Grave accident d'auto sur la route de Salvan

Mercredi, vers 11 h. 30, une auto, portant plaques vaudoises, est sortie de la route en descendant de Salvan sur Martigny. Le véhicule se retrouva fond sur fond au bas d'un talus de 5 m. de hauteur. Le conducteur, qui était resté au volant, est grièvement blessé ; quant au second occupant il a été projeté hors de la voiture et souffre de contusions. Les dégâts matériels sont importants.

Le travail à Cleuson

Le travail a repris sur les chantiers du barrage de Cleuson. Plus de 150 ouvriers viennent de monter sur les lieux où ils se mettront à la tâche avec ceux qui s'y trouvent déjà.

Soldes

Voici la période des ventes de fin de saison. Avant de vous fier aux offres alléchantes des catalogues ou papillons de maisons du dehors, faites une visite aux commerçants de l'endroit et vous constaterez qu'ils sont à même de vous offrir de bons articles à des conditions avantageuses.

Vous avez la possibilité de voir la marchandise, de choisir librement et d'éviter ainsi toute surprise désagréable. Vous ferez, en même temps, preuve de solidarité.

L'argent dépensé chez les commerçants privés reste et circule dans le canton. Il profite ainsi à chacun.

Union Valaisanne des Arts et Métiers
Union Commerciale Valaisanne.

Un veinard !

Sans consulter les astres, on peut, dans une certaine mesure, prévoir l'avenir et annoncer dès aujourd'hui à nos lecteurs que dans quelques jours les journaux vont publier le coup de chance d'un homme ou d'une femme encore inconnus.

Ou même de plusieurs.

Or, ce veinard, ce sera vous, peut-être...

Avez-vous pensé, en effet, que le prochain tirage de la Loterie romande aura lieu samedi déjà — 9 juillet — à Montreux ?

Dans quelles mains tomberont les principaux lots ? Nul ne le sait.

Mais tendez les vôtres et prenez des billets, car la fortune peut vous sourire comme elle a souri à d'autres.

Trompettes et tambours militaires

Nous rappelons aux trompettes et tambours militaires que l'« amicale » aura lieu, cette année, à Lens, le 10 juillet prochain. Le comité d'organisation, soucieux de la réussite de cette journée, a prévu le programme ci-après :

7 h. 45, départ de la gare de Granges-Lens en car (arrivée des trains : Brigue 7 h. 08, St-Maurice 7 h. 40) ; 8 h. 15, arrivée à Lens ; 8 h. 30, répétition ; 9 h., vin d'honneur et sandwiches ; 9 h. 30, office divin, allocution du capitaine aumônier Mayor, Rd curé de Chermignon ; 10 h. 45, remise des pouvoirs ; 11 h., concert sur la place publique de Lens ; 12 h., départ pour Crans, concert au Robinson ; 13 h. banquet, à l'Hôtel du Golf à Crans ; 14 h., séance administrative ; 14 h. 30, concert au Jardin public ; 15 h. 30, Concert au Sanatorium valaisan ; 16 h. 30, Concert à la Clinique militaire ; 17 h. 30, concert à Chermignon ; 18 h. 30, clôture officielle de la fête, retraite.

Amis musiciens, n'hésitez plus... Les inscriptions devront parvenir au plus vite à l'Appté Jean Nanchen, Flanthey-Lens, tél. 4 21 48.

La célèbre vedette du cinéma anglais,

Jean Kent

fait une création sensationnelle dans le film **« LA DÉVOYÉE »** *qui passe cette semaine sur l'écran du CASINO-ETOILE*

Les beaux spectacles de Martigny

Beau spectacle au CASINO ETOILE : 1. Les noces d'argent des souverains britanniques ; 2. Crise en Italie, un documentaire actuel de la « Marche du Temps » ; 3. Un quart d'heure avec l'orchestre Fred Adison et Bourvil ; 4. **La Dévoyée,** un film anglais qui passionne, avec la vedette Jean Kent. Ce film audacieux fera courir tout Martigny.

* * *

Beau spectacle également au CINE CORSO. La rentrée sensationnelle de Léon Mathot dans **2e Bureau contre Kommandatur,** tiré du roman de Pierre Nord, Grand Prix du roman d'aventures.

IMPORTANT : La matinée du Corso de dimanche prochain sera exceptionnellement retardée à 17 h. à cause de la course cycliste.

Cinéma REX Saxon

LA FEMME AU PORTRAIT. — Voici criant, hallucinant de vérité, le film policier le plus sensationnel ; il bouleverse les spectateurs, les enchaîne à l'action mystérieuse et dramatique dans un crescendo irrésistible jusqu'au dénouement final. **La Femme au portrait est** le type même du film parfait, avec Edward G. Robinson, Joan Bennett, un film de Fritz Lang, le maître de l'épouvante.

GROS SUCCÈS au Ciné-Corso

2e BUREAU contre KOMMANDANTUR

ATTENTION ! Dimanche après midi matinée retardée à 17 heures à cause de la course cycliste

On danse...
samedi, au FOYER du Casino-Etoile, à Martigny. Entrée libre, ambiance maison

Les communiqués officiels de l'Etat du Valais

Aux viticulteurs

Un gros vol des papillons de la vigne 2e génération a été constaté ces derniers jours.

Il est donc vivement recommandé aux viticulteurs d'effectuer un nouveau traitement contre ces redoutables ravageurs. Les traitements en question se feront à partir du **samedi 9 juillet** pour les vignobles exposés sur la rive droite tandis que pour les autres on débutera plutôt dans le courant de la semaine prochaine, c'est-à-dire environ le **lundi 11 juillet.**

Utilisez à cet effet un insecticide à base de DDT (Gésarol 50, 200 gr. pour 100 litres), ou un insecticide organique (Nirosan) additionné d'une bouillie cuprique. Faire un traitement à fond sur les grappes.

Pour la production des raisins de table, il y aurait lieu de remplacer les pulvérisations par deux ou trois poudrages (Nirosan poudre ou Gésarol poudre). Cette façon de procéder ne salit pas les raisins et a donné entière satisfaction. Les traitements au moyen de poudres peuvent commencer immédiatement. On peut aussi remplacer les poudrages par l'emploi d'une bouillie de Gésarol 50 (200 gr. pour 100 litres) sans addition d'autres produits chimiques tels que sulfate de cuivre.

Station cantonale d'Entomologie.

Emploi des nouveaux désherbants à base d'hormones végétales dans les vignes

(Herpan, Yerbacide, Gésine, etc.)

Nous avons constaté de nombreuses vignes montrant une forte déformation des feuilles (feuilles très dentelées, sans contours ; jeunes feuilles en forme d'éventail, de couleur vert clair, avec une frange dentelée vert sombre, etc.).

De tels accidents sont dus à l'emploi de désherbants à base d'hormones végétales qui agissent d'une façon certaine sur la végétation du vignoble et peuvent causer d'énormes dégâts car ils favorisent la coulure dans de fortes proportions ; il peut se faire que des sarments sèchent une année.

De tels accidents peuvent se produire de diverses façons :

1. Les mauvaises herbes sont traitées lorsqu'il y a du vent qui entraîne fatalement la solution sur les feuilles ou sur les ceps ; 2. Le produit, toujours entraîné par le vent, peut provenir d'un traitement exécuté dans une vigne voisine ; 3. On ne prend pas assez de précautions et l'on oublie parfois de nettoyer les pulvérisateurs qui servent simultanément au sulfatage de la vigne et à l'emploi d'un désherbant ; 4. Dans les jeunes vignes, les résidus de ces désherbants peuvent être entraînés par la pluie ou les eaux d'irrigation à la profondeur des racines. La substance est alors absorbée par celles-ci et les mêmes modifications des feuilles apparaissent. 5. Une application précoce de ces désherbants (de mars à juillet) occasionne des déformations pendant la même saison. A partir du mois d'août, les déformations ne se manifestent qu'au printemps suivant.

6. Toutes les variétés de vigne sont sensibles à ces produits.

Nous conseillons donc vivement aux viticulteurs de ne pas utiliser de tels ingrédients pour lutter contre les mauvaises herbes dans leur vignoble même si cela paraît pratique, bon marché et efficace. Nous les prions en plus de nettoyer proprement les ustensiles de traitement (pompes, tuyaux, récipients, etc.) si ceux-ci ont servi dans une autre culture.

Méthode de nettoyage des ustensiles

On les rincera tout d'abord à l'eau, ensuite on y versera de l'eau de soude ou de savon bouillante et l'on laissera pendant une nuit. Le matin, on rincera encore une fois avec de l'eau avant d'y mettre des bouillies antiparasitaires.

Station cantonale d'Entomologie.

Accident mortel à Cleuson

Un terrible accident est survenu mercredi matin à Cleuson (Saint-Barthélemy), à une altitude d'environ 2000 mètres. Un monteur, M. Joseph Galinberti, de Milan, graissait des silos sur un des chantiers de l'entreprise du barrage, quand tout à coup il fut atteint par une benne. On releva le malheureux grièvement blessé, la poitrine enfoncée, notamment. Une demi-heure plus tard, malgré les soins qui lui furent prodigués, la victime rendait le dernier soupir.

Rex-Saxon 8 - 9 - 10 juillet

Voici, criant, hallucinant de vérité, le film policier le plus sensationnel

La Femme **au Portrait**

Il bouleverse les spectateurs, les enchaîne à l'action mystérieuse et dramatique, dans un crescendo irrésistible, jusqu'au dénouement final

avec

EDWARD G. ROBINSON
JOAN BENNETT

A vendre un
pré
aux Vernays. S'adresser au bureau du journal sous R 1767.

Van d'en Haut
On prendrait en
PENSION
quelques enfants de 5 à 12 ans. Bons soins assurés. Ecrire sous chiffre 126 à Publicitas, Martigny.

DAME
sérieuse cherche place chez personne seule pour tenir ménage. Logée. S'adresser au journal sous R 1764.

A vendre
FRIGO
pour petite chambre froide de 12 m3 environ. F. Guareschi, Martigny-Gare.

SIERRE • *PLACE DES ECOLES*
Samedi 9, dès 20 heures
Dimanche 10, dès 15 heures
KERMESSE
de la Société de gymnastique, Sierre
BAL NOMBREUSES ATTRACTIONS **BAR**

Pour vos **moissons**
à la moisonneuse-lieuse, adressez-vous à
Pierre Guex tél. 6 10 06 **Martigny-Bourg**

BAZAR PHILIBERT MARTIGNY
Fin de séries : Salopettes d'enfants, Robettes, Barboteuses, Tabliers

Pour faire place aux articles d'automne

Grande vente de chaussures
à des prix qui frappent

Venez voir nos vitrines et comparez

Pendant la vente, vous bénéficierez du **10 %** *sur tous les autres articles*

CHAUSSURES *Lerch* MARTIGNY-VILLE
Avenue de la Gare, tél. 6 13 20

Tirs à balles

Des tirs au pistolet auront lieu dans la région **d'APROZ** (pentes 600 m. à l'est d'Aproz) :

Vendredi 8. 7. 49, 1600-1800
Vendredi 15. 7. 49, 1600-1800

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Sion, 5. 7. 49. *Place d'armes de Sion*

Tél. 2 21 13

Le Commandant :
Lt. Col. EMG Rünzi

L'EXCELLENT CIDRE DOUX

Cidrerie Seelandaise S. A., Busswil-Bienne
Cidre fermenté ancienne renommée
Représentant :
Paul LUGON-MOULIN, Riddes
Téléphone (027) 4 73 50

Draps de foin

2.60 × 2.60 m., simple fil, Fr. 13.50
2 × 2 m., double fil . . . . Fr. 10.—
Rabais de 30 ct. à partir de 6 pièces
SACS A GRAINS, environ 90 kg., Fr. 1.50
SACHERIE DE CRISSIER (Vaud)
Téléphone 4 95 66

Artistes-peintres et amateurs
Assortiment complet en couleurs à l'huile, gouache, aquarelle. Huile, toiles, cadres, pinceaux, etc. Exp. rapide contre remb. **Robert Veillon, Monthey,** tél. (025) 4 24 62.

A louer à Martigny
CHAMBRE meublée
S'adresser au journal sous R 1761.

Je cherche
CHALET
ou appartement 4-5 lits, 3 pièces, pour août, évent. mi-juillet, altitude en dessus de 1000 m. - Raphaël Antonioli, Campagne de Malley A, Lausanne, tél. (021) 4 84 14.

JUMELLES à prismes
Kern et autres
Assortiment complet

Moret
Horlogerie · Bijouterie
MARTIGNY

Salles à manger Chambres à coucher
Studios

Reichenbach
& Cie S. A., SION
FABRIQUE DE MEUBLES
Rideaux Linos Tapis
Qualité Prix modérés

Grand choix de sacs „plastic"
Modèles très avantageux
980

Paul Darbellay
Martigny-Ville

SANO est toujours l'excellente boisson de famille
Coût du litre env. 20 ct.
très sain et bon marché.
Préparation très simple. Les substances à 30, 60 et 120 l. se vendent dans les drogueries, épiceries et soc. de consom. Sinon adressez-vous directement au fabricant :
MAX GEHRING, Kilchberg près ZURICH
Dépôts à Chippis : M. Eugène Wellig, Sté de consom. Chermignon : M. Hubert Bonvin.

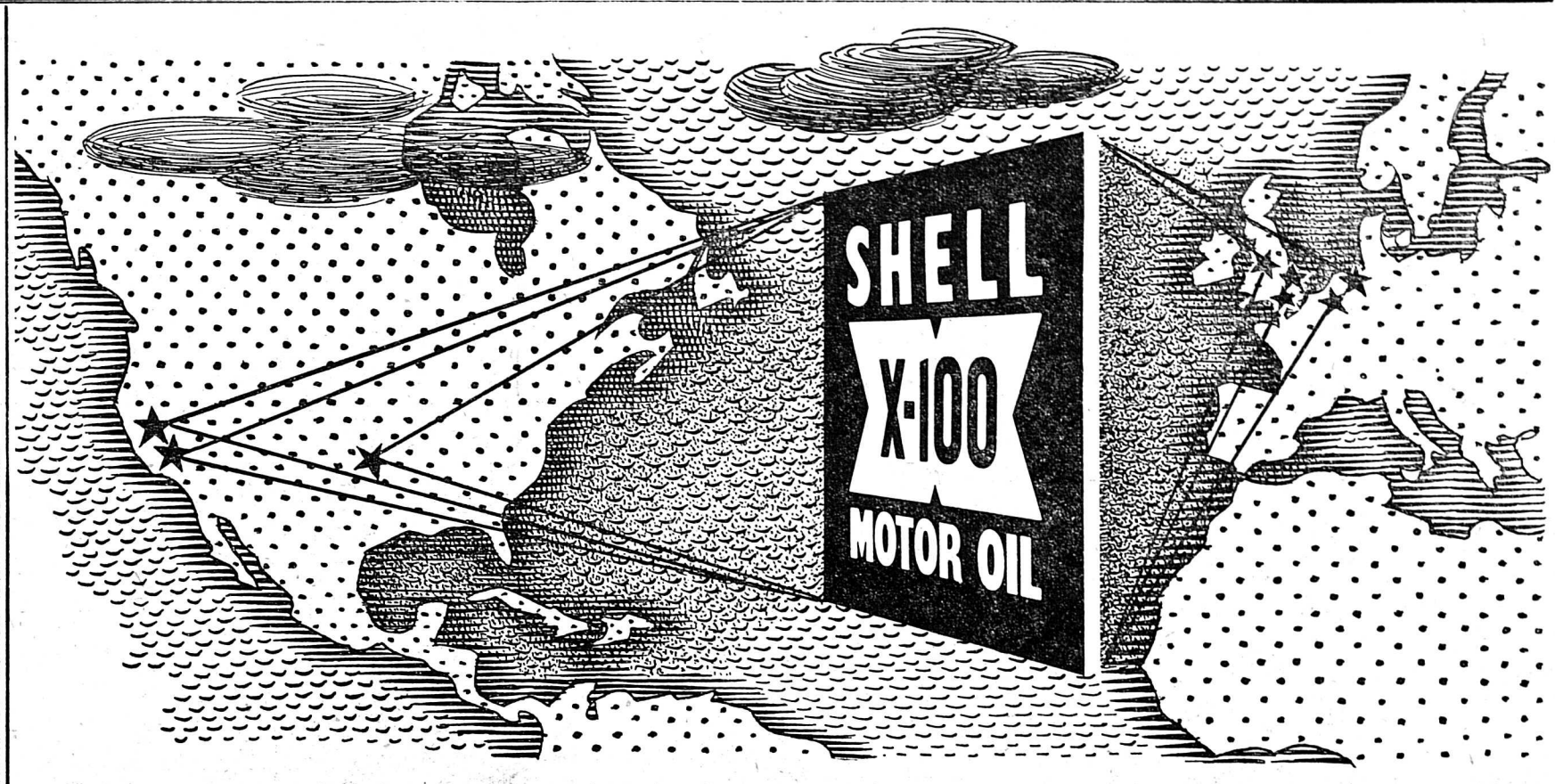

★ Emeryville
★ Martinez
★ Wood River
★ Delft
★ Amsterdam
★ Shoreham
★ Fulham
★ Thornton

CENTRES DE RECHERCHES SHELL

résultat de vastes recherches et de procédés de production les plus modernes

A l'origine de tout perfectionnement technique ou industriel il faut placer l'esprit d'invention. Cependant il est aussi rare d'arriver à faire une découverte par hasard, qu'il est rare de parvenir à la réalisation d'un progrès technique sans effort de recherche. Tous les deux ne sont que les fruits de travaux approfondis et constants, et malgré des succès de laboratoire, ils posent encore des problèmes très complexes au moment de leur exploitation industrielle. «Shell», en pleine conscience de ces exigences, a dès le commencement porté un intérêt particulier au développement de l'activité de ses laboratoires. Et c'est ainsi que prirent successivement naissance, en Europe et aux Etats-Unis, ces grands centres de recherches scientifiques et industrielles, spécialisés dans l'étude de tous les problèmes de la chimie du pétrole.

Ces entreprises de recherches ont été les instruments indispensables à la mise au point d'une huile atteignant le degré de perfection de Shell X-100 Motor Oil.

SHELL

LUMINA S.A. PRODUITS SHELL

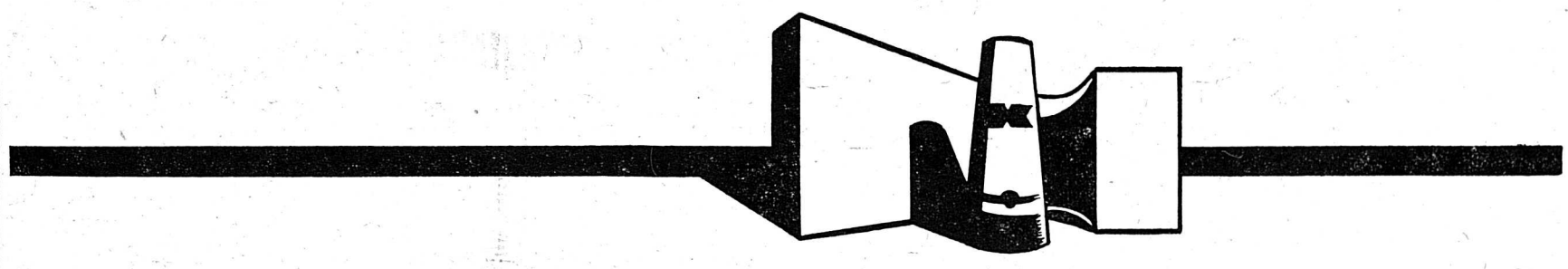

NOS PRIX DE SOLDES
sont un
RECORD
Des Manteaux à . . . . . Fr. 29.—
Des Costumes à . . . . . » 39.—
Des Jaquettes à . . . . . » 19.—
et de gros rabais sur nos Modèles exclusifs
Venez les premières pour en profiter dès le 8 juillet
Arc en Ciel SA
nouveautés
35, rue de Bourg, Lausanne

Cyclistes ! Ne faites pas l'achat d'une bicyclette sans avoir consulté les **Cycles DELEZ**

Toute la gamme en magasin ainsi que ses magnifiques occasions complètement revisées. Consultez-nous et nous vous conseillerons utilement, pas d'intermédiaire, et à des prix sans concurrence. Les couples de vélos-radio seront exposés dans les vitrines de Martigny du 25 avril au 15 mai, ensuite ils seront exposés à Sion du 16 au 31 mai (création Délez). Sur demande, facilité de paiement. **Sion, V. Martin. Martigny. R. Mudry**

A vendre une
cuisinière à gaz
émaillée blanc, 3 trous. — S'adresser chez Léon Formaz, Martigny-Bourg.

NORTON
cames en tête, mod. 1937, comme neuve. Event. reprise d'une 125 ou 175 cm. J. Mottier, Belmont, Montreux.

ECOLES TAMÉ
Les longues vacances
sont propices pour apprendre, se perfectionner ou pour renforcer les connaissances dans les langues et le commerce ; ou bien même pour obtenir un diplôme de secrétaire commercial, même seulement dans des cours de ½ journée.
ECOLES TAME, SION, Condémines, tél. (027) 2 23 05. Lucerne, Zurich, Bellinzone, Fribourg, Neuchâtel.

MENUISERIE EBENISTERIE **Henri Vallotton**
MARTIGNY-VILLE
Se charge de réparations de meubles en tous genres, réfections, transformations Se recommande